|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)** **25ème réunion, Genève, 2-5 juin 2020** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  | **Révision 2 du** |
|  | **Document** **TDAG-20/****59-F** |
|  | **17 août 2020** |
|  | **Original: anglais**  |
| Présidente du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) |
| RAPPORT DE LA 25ème RÉUNION DU GCDT |

# INTRODUCTION et FAITS SAILLANTS

Le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) a tenu sa 25ème réunion de manière virtuelle, du 2 au 5 juin 2020, sous la présidence de Mme Roxanne McElvane Webber. La réunion a attiré 383 participants, notamment 304 délégués représentant 100 états Membres, 66 Membres du Secteur de l'UIT-D, 2 établissements universitaires et plusieurs entités ayant le statut d'observateur. Les Vice-Présidents du GCDT M. Christopher Kemei (Kenya), M. Abdulkarim Oloyede (Nigéria), M. Al-ansari Almashakbeh (Jordanie), M. Tariq Alamri (Arabie saoudite), M. Kishore Babu Yerraballa (Inde), M. Nquyen Quyen (Viet Nam), M Arseny Plossky (Fédération de Russie), Mme Aichurok Maralbek Kyzy (République kirghize), M. Wim Rullens (Pays-Bas) et Mme Blanca Gonzalez (Espagne) étaient présents à la réunion[[1]](#footnote-2), tout comme les présidents des Commissions d'études de l'UIT-D, Mme Regina Fleur Assoumou Bessou (Côte d'Ivoire), Présidente de la Commission d'études 1 et M. Ahmad Reza Sharafat (République islamique d'Iran), Président de la Commission d'études 2. Les participants à la réunion du GCDT ont examiné 56 contributions écrites, dont 16 avaient été soumises par les membres.

# 1 Allocution du Secrétaire général

M. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT, a ouvert la 25ème réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications le 2 juin 2020, en remerciant les participants d'avoir accepté de tenir une réunion virtuelle et d'avoir mené des travaux préparatoires grâce à une série de dialogues sur le web du GCDT.

Le Secrétaire général a passé en revue l'ordre du jour, notamment le Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D, la contribution de l'UIT-D à la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI et du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030, la collaboration avec les autres Secteurs et la Stratégie pour la jeunesse de l'UIT-D. Il a déclaré: "Vous examinerez les résultats de la CMR-19 liés aux travaux de l'UIT-D, une conférence qui a ouvert de nouvelles perspectives aux populations des communautés mal desservies et des zones rurales et isolées, où vivent la plupart des personnes non connectées. Vous donnerez également des orientations sur le processus de préparation de la CMDT-21, la première de ces conférences à se tenir sur le sol africain depuis la création de l'UIT-D".

M. Zhao a informé les participants de l'important message vidéo du Secrétaire général des Nations Unies, prononcé à l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information de 2020, dans lequel il a déclaré "Les technologies de l'information et de la communication sont des outils puissants pour relever les défis les plus urgents du monde. La coopération internationale en matière de technologie numérique est essentielle pour aider à vaincre la pandémie de COVID-19 et à réaliser le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030".

M. Zhao a rappelé aux participants qu'alors qu'il ne reste que dix ans pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), le travail de l'UIT en matière de développement est aujourd'hui plus important que jamais. "Le monde a besoin des ODD, et les ODD ont besoin des TIC. La crise actuelle nous rappelle à quel point nous sommes tous interconnectés – et à quel point les difficultés et les défis auxquels nous sommes confrontés sont importants, notamment la réduction de la fracture numérique. Nous constatons plus que jamais la puissance de la transformation numérique. à l'UIT, nous devons saisir cette occasion pour accélérer le développement d'une société numérique et promouvoir les capacités de développement des TIC, y compris l'investissement dans les infrastructures numériques, afin de ne laisser personne de côté pendant et après la pandémie de COVID-19", a-t-il déclaré.

Le Secrétaire général a salué les efforts déployés par le BDT pour contribuer à faire face à la crise du COVID-19, du lancement de la Plate-forme mondiale pour la résilience des réseaux et de nouvelles lignes directrices pour aider les pays à élaborer des plans nationaux de télécommunications d'urgence jusqu'à ses travaux visant à garantir la protection en ligne des enfants et les possibilités d'apprentissage à distance.

# 2 Allocution de la Directrice du Bureau de développement des télécommunications

Mme Doreen Bogdan-Martin, Directrice du BDT, a souhaité la bienvenue aux collègues et aux membres du GCDT à la toute première réunion virtuelle du GCDT. La Directrice a réaffirmé la manière dont elle conçoit la création d'un BDT qui soit à l'écoute de ses membres, qui recherche et tire parti de nouvelles occasions, qui crée de nouvelles alliances, qui collabore avec des partenaires traditionnels de longue date, qui attire et fidélise de nouveaux partenaires et qui s'assure qu'ils voient leur intérêt dans la collaboration avec le BDT. Le GCDT joue un rôle clé en fournissant des conseils spécialisés et avisés sur la manière d'aller dans cette direction.

La pandémie de COVID a entraîné des changements spectaculaires qui ont nécessité des solutions innovantes et efficaces. Le BDT a adopté de nouveaux outils et de nouvelles méthodes pour fournir des services en collaboration avec un nombre croissant d'organisations partenaires et dans le cadre d'une coopération internationale plus large.

Il n'en va pas de même pour les milliards de personnes qui n'ont toujours "*aucune connectivité ou pour qui la connexion est trop lente, trop coûteuse ou trop peu fiable pour transformer véritablement leur quotidien durant cette crise*"*.* Le monde de l'après-COVID doit être fondé sur une connectivité inclusive pour tous et un accès au large bande pour tous.

Le BDT est sur la voie de la Conférence mondiale de développement des télécommunications en 2021 (CMDT-21) et le GCDT est le lieu où sont présentés les actions entreprises et les résultats obtenus au cours de ce voyage. Les priorités stratégiques guideront les efforts du BDT, en améliorant l'efficacité du Bureau, en renforçant la présence régionale par une collaboration plus étroite avec les bureaux régionaux ainsi qu'avec le système des Nations Unies, en mettant davantage l'accent sur le travail en partenariat, en améliorant la capacité du personnel par des activités de renforcement des capacités internes et en suscitant la réflexion fondée sur les données, grâce au renforcement des capacités en matière de collecte et d'analyse de données.

Dans le domaine des partenariats, la Directrice a souligné, parmi beaucoup d'autres, l'initiative GIGA, un partenariat entre l'UIT et l'UNICEF visant à connecter toutes les écoles du monde à l'Internet, le partenariat EQUALS pour l'égalité hommes-femmes à l'ère du numérique, qui réunit plus de 90 partenaires dans le monde entier, cofondé avec ONU-Femmes, la GSMA, le Centre du commerce international et l'Université des Nations Unies et les efforts déployés pour dialoguer avec les jeunes par le biais d'un projet de Stratégie pour la jeunesse du BDT.

Le BDT est partisan d'une connectivité efficace avec les états Membres, le secteur privé, la société civile, les Nations Unies et les autres parties prenantes. On dit qu'il ne faut jamais gaspiller une bonne crise. Le secteur doit saisir cette occasion unique de tirer parti d'un élan sans précédent de volonté politique, "*nous pourrions ne plus jamais bénéficier de l'attention intense que les gouvernements accordent désormais aux réseaux et services numériques*".

La CMDT représente une occasion précieuse de faire de véritables pas en avant pour connecter ceux qui ne le sont pas encore, d'axer la coopération entre les pouvoirs publics et les entreprises autour d'un effort commun au niveau mondial afin d'avoir un impact aussi vite que possible et de de tirer parti du numérique pour réaliser les ODD.

Un BDT en adéquation avec sa mission et une CMDT rationalisée "*peuvent être les principaux moteurs d'un progrès réel et rapide vers un monde de connectivité universelle et de possibilités universelles*".

# 3 Remarques liminaires de la Présidente du GCDT

Ayant relevé que le GCDT-20 était la première réunion virtuelle dans les 28 ans d'histoire de l'UIT‑D, la Présidente du GCDT, Mme Roxanne McElvane Webber (**états-Unis**), au nom des membres et de tous les participants, a remercié dans ses remarques liminaires le BDT pour le travail exhaustif et impressionnant qu'il accomplit actuellement afin de rendre le Bureau apte à remplir sa mission.

Elle a indiqué que les discussions du GCDT-20 porteraient sur les activités passées, présentes et futures, y compris les initiatives du BDT. Concernant les 56 contributions à examiner, elle a recensé les objectifs de la réunion: examiner toutes les contributions, approuver le plan opérationnel, parvenir à un consensus sur un mécanisme permettant de traiter la contribution du Secteur du développement au plan stratégique de l'UIT et établir un cadre pour préparer la CMDT-21. En ce qui concerne ce dernier point, elle a noté que le GCDT 2018 – le premier du présent cycle – a décidé de reporter le lancement des groupes de travail préparatoires à une date plus proche de la Conférence mondiale de développement des télécommunications en 2021. Le moment est venu de convoquer ces groupes et leur création est une étape nécessaire pour la réunion.

Selon elle, tant la CMDT que le GCDT doivent s'occuper du travail administratif des membres, et ce travail doit se traduire par des résultats pour aider à connecter les personnes non connectées. Par conséquent, à la CMDT et au GCDT, elle espère que les participants seront les premiers à être informés, et qu'ils en sortiront avec une meilleure connaissance du monde qu'avant leur participation. Elle a indiqué qu'elle espérait que la CMDT-21 mettrait en avant les pays en développement, mettrait à l'honneur les dirigeants et célébrerait les progrès et les succès enregistrés depuis la dernière CMDT, en particulier les progrès réalisés et en cours de réalisation dans les pays en développement.

Elle a affirmé son espoir que, grâce au processus préparatoire de la CMDT et à la conférence elle‑même, les pays en développement disposent d'une plate-forme pour exprimer leur point de vue en tant que parties prenantes aux communications mondiales, pour déterminer quelles sont leurs difficultés, et que nos efforts collectifs amplifient ces avancées, ces perspectives et ces défis. Après avoir entendu ces voix, ceux qui sont enclins à le faire et en ont les capacités pourront plus facilement relever ces défis. Il convient d'informer et d'écouter, le but premier de la CMDT étant de prendre des mesures pour surmonter les difficultés recensées, en se fondant sur la compréhension des faits et des circonstances et sur les voix uniques des pays en développement. La base de cette démarche sont les données fournies par le BDT à ses membres, qui nous aident à mieux comprendre notre situation à tous.

Enfin, elle a fait remarquer que l'UIT est une organisation unique qui a une empreinte mondiale et qui compte des membres dans le monde entier, issus aussi bien des états que du secteur privé, et que les membres de l'UIT-D peuvent faire beaucoup plus ensemble que ce qu'ils peuvent faire individuellement.

# 4 Ordre du jour, programme de gestion du temps et nominations par le GCDT

L'ordre du jour de la réunion et le programme de gestion du temps figurent dans les [Documents 1](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0001/) et [DT/1](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-200602-TD-0001/), respectivement, et ont été examinés ensemble. Il a été convenu de supprimer deux points de l'ordre du jour: "Rapport de situation sur l'indice de l'UIT" et "Rapport de situation sur l'examen de la présence régionale", étant donné que ces deux points seront examinés par le Conseil et qu'ils relèvent de sa compétence pour toute décision.

Le [Document DT/3](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-200602-TD-0003/) contient des indications aux participants sur le fonctionnement de la réunion virtuelle du GCDT. La conduite d'une réunion entièrement virtuelle du GCDT avec interprétation dans les six langues de l'Union est une expérience nouvelle. Alors que l'UIT a une grande expérience dans l'organisation de réunions avec participation à distance, des réunions virtuelles de cette ampleur et de cette importance utilisant la plate-forme *Interprefy* sont sans précédent. Les commentaires des participants sont les bienvenus afin d'améliorer les outils pour les réunions virtuelles ultérieures.

Le [Document DT/4](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-200602-TD-0004/), soumis par la Présidente, donne un aperçu du GCDT et de son champ de responsabilités, offre un retour d'information en rapport avec les dialogues sur le web du GCDT consacrés à la réforme de la CMDT, et recommande des points à prendre en considération pour le GCDT-21[[2]](#footnote-3).

Tous les documents de réunion mentionnés dans ce rapport ont été présentés au nom de la Directrice du BDT, sauf indication contraire.

|  |
| --- |
| L'ordre du jour a été adopté après modification. Le programme de gestion du temps a été adopté sans modification. Il a été pris note des orientations relatives à un GCDT-20 virtuel en tant que document d'information pour référence, tout comme du DT/4. |

## 4.1 Nomination d'un nouveau Vice-Président du GCDT à un poste vacant

Le GCDT a exprimé sa gratitude au Vice-Président sortant de la région Amériques, M. Hugo Dario Miguel (**Argentine**), qui avait été nommé à la CMDT-17. Le GCDT a ensuite examiné le [Document 38](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0038/) contenant une lettre de l'**Administration argentine** soutenant son candidat à ce poste vacant.

|  |
| --- |
| Le GCDT a nommé par acclamation **M.** **Nicolás Karavaski** au poste de Vice-Président du GCDT, en remplacement de M. Hugo Dario Miguel. . |

# 5 Résultats de la CMR-19 intéressant les travaux de l'UIT-D

La Conférence mondiale des radiocommunications de 2019 (CMR-19) s'est tenue à Charm el‑Cheikh (Égypte) du 28 octobre au 22 novembre, précédée par l'Assemblée des radiocommunications (AR-19), au même endroit, du 21 au 25 octobre. Ces manifestations ont été suivies de la première session de la Réunion de préparation à la Conférence en vue de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2023 (CMR-23).

La CMR-19 a examiné des questions concernant l'attribution et le partage de fréquences, ainsi que les procédures réglementaires associées, aux fins de l'utilisation efficace des ressources que sont le spectre et les orbites, et a pris plusieurs décisions qui se rapportent aux travaux de l'UIT-D. Le Directeur du Bureau des radiocommunications (BR), M. Mario Maniewicz, a présenté le [Document 4](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0004/), qui résume les résultats de ces réunions et fournit des listes de résolutions de l'AR et de la CMR pour lesquelles la coopération de l'UIT-D est nécessaire. L'Annexe du Document 4 contient les résolutions et les recommandations de la CMR qui présentent un intérêt particulier pour les pays en développement.

En particulier, la CMR-19 a pris des décisions concernant des attributions de fréquences nouvelles et révisées et les procédures réglementaires pour différents services tels que les IMT-2020 (désignés sous l'appellation commerciale 5G), le service de recherche spatiale, le service d'exploration de la Terre par satellite (SETS), les grandes constellations de satellites non géostationnaires, les stations placées sur des plates-formes à haute altitude (HAPS), qui permettront d'apporter la connectivité aux zones rurales, les réseaux locaux hertziens (réseaux WiFi), les systèmes de radiocommunication ferroviaires train/voie (RSTT), les systèmes de transport intelligent (ITS) et le Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM).

La CMR-19 a également adopté une déclaration visant à promouvoir l'égalité, l'équité et la parité hommes/femmes dans les travaux du Secteur des radiocommunications (UIT-R). Le Directeur du BR a informé le GCDT que la réunion virtuelle du Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) du 25 au 27 mai 2020 avait créé un groupe de travail par correspondance, auquel l'UIT-D est invité à collaborer, pour préparer une résolution de l'UIT-R sur l'égalité et l'équité hommes/femmes pour l'Assemblée de 2023. L'attention des délégués a également été attirée sur l'importance de la Résolution 559, qui permet aux pays en développement de bénéficier de créneaux orbitaux.

Le renforcement de la collaboration entre le Bureau de développement des télécommunications et le Bureau des radiocommunications a été souligné, notamment en ce qui concerne les initiatives de renforcement des capacités, les aspects liés au spectre et aux radiocommunications et la poursuite des efforts pour répondre aux attentes des membres. Le BR a redoublé son soutien aux efforts de renforcement des capacités de l'UIT-D, comme les programmes annuels de formation aux communications par satellite, et poursuivra cette collaboration fructueuse avec le BDT.

Les participants ont attiré l'attention sur l'importance des recommandations de l'AR et de la CMR et sur la manière d'informer les pays en développement des questions soulevées lors des réunions du BR, notamment les dispositions relatives aux IMT et les nouvelles fréquences radioélectriques mises à disposition, les conséquences du dividende numérique et l'importance de prendre en compte les champs électromagnétiques dans les fréquences 5G. Il a aussi été pris note des travaux des Commissions d'études de l'UIT-D sur ces sujets, notamment de la Résolution 9, et les participants ont appelé à une collaboration plus poussée entre les deux Secteurs.

|  |
| --- |
| Le GCDT a exprimé sa reconnaissance pour le document et a pris note de l'étroite coopération entre le BDT et le BR, en particulier des efforts continus de renforcement des capacités et du soutien apporté aux pays en développement pour la mise en œuvre des décisions de la CMR-19 et de l'AR-19 et la préparation de la CMR-23. Le GCDT a noté que les travaux sur les questions liées au spectre continuaient de présenter un grand intérêt pour les pays en développement, de nombreuses régions soulignant leur importance. En outre, les participants ont noté qu'il convient d'examiner attentivement les questions relatives aux questions liées aux champs électromagnétiques concernant les IMT-2020 (5G). |

# 6 Projet de plan opérationnel de l'UIT pour 2021-2024

Le projet de plan opérationnel pour les années 2021-2024, présenté dans le [Document 6](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0006/), est une première tentative de définir un plan opérationnel de synthèse pour une UIT unie dans l'action. Ce plan porte sur la mise en œuvre des cinq buts stratégiques et des 18 objectifs stratégiques de l'Union. Il suit la structure des plans stratégiques et financiers 2020-2023 tels qu'approuvés par la Conférence de plénipotentiaires en 2018.

Les 18 objectifs stratégiques sont composés de six objectifs intersectoriels, trois objectifs du Secteur des radiocommunications, cinq objectifs du Secteur de la normalisation des télécommunications et quatre objectifs du Secteur du développement des télécommunications. Le projet de plan opérationnel fournit également des informations sur les ressources allouées aux 17 Objectifs de développement durable.

Le projet de plan opérationnel comprend trois parties. La première partie présente une synthèse. La deuxième partie contient le rapport d'activité pour 2019 et le plan opérationnel pour 2021-2024 au niveau des objectifs. Pour chaque objectif, les informations suivantes sont fournies:

– Description de l'objectif et résumé de l'imputation des coûts pour 2019 et de 2021 à 2024.

– Rapport d'activité pour 2019, y compris exposé des résultats obtenus, des mesures et des facteurs de risque.

– Exposé pour 2021 des principaux résultats attendus, des mesures et des principaux facteurs de risque.

La troisième partie présente des informations supplémentaires sur les résultats et les ODD.

Quatre objectifs de l'UIT-D sont prévus en 2021-2024, ce qui représente 35,15% du total des ressources prévues de l'Union pour cette période:

**Objectif D.1 – Coordination**:Promouvoir la coopération et la conclusion d'accords à l'échelle internationale concernant les questions de développement des télécommunications/TIC.

**Objectif D.2 – Infrastructure moderne et sûre pour les télécommunications/TIC**: Promouvoir le développement d'infrastructures et de services, et notamment instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC.

**Objectif D.3 – Environnement favorable**: Promouvoir la mise en place d'un environnement politique et réglementaire favorable au développement durable des télécommunications/TIC.

**Objectif D.4 – Société de l'information inclusive**: Promouvoir le développement et l'utilisation des télécommunications/TIC et d'applications pour donner aux individus et aux sociétés des moyens d'agir en faveur du développement durable.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du projet de plan opérationnel pour 2021-2024 dans son nouveau format et en a approuvé le contenu. Le BDT est convenu de soumettre des informations sur l'évaluation des risques à inclure dans le plan pour 2021. Le BDT a pris bonne note des observations et a accepté d'inclure de nouvelles références et des détails supplémentaires dans le plan pour 2021.  |

La **République de Guinée**, dans le [Document 17](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0017/), attire l'attention sur l'aide aux pays en développement. Lors de la mise en œuvre des plans stratégique et opérationnel de l'UIT-D par le biais des résolutions adoptées par la CMDT-17, la Guinée demande un programme spécial et concret au profit des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés (PMA), des pays en développement sans littoral (PDSL) et des petits états insulaires en développement (PEID).

Ce programme comprendrait la conception d'un tableau de mise en œuvre des résolutions relatives à ces catégories de pays, l'assistance aux états Membres concernés pour l'élaboration de feuilles de route et de politiques de développement des infrastructures de télécommunications/TIC, y compris la transition de l'analogique au numérique, l'organisation d'ateliers et de séminaires appropriés pour renforcer leurs capacités et la facilitation de l'accès aux institutions de financement pour faciliter la mise en œuvre.

La contribution du **Royaume-Uni**, qui figure dans le [Document 30](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0030/), invite le BDT à accroître la valeur des produits statistiques de l'UIT en apportant une plus grande spécificité sur les difficultés auxquelles sont confrontés les pays en développement sans littoral et les petits états insulaires en développement, afin que l'Union puisse mieux comprendre les problèmes auxquels ces groupes de pays sont confrontés et contribuer à l'élaboration d'approches plus efficaces et mieux adaptées pour promouvoir une connectivité abordable. En faisant cette proposition, le Royaume-Uni fait référence à la Résolution 131 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires sur la mesure des technologies de l'information et de la communication pour édifier une société de l'information inclusive et qui facilite l'intégration, à la Résolution 23 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT sur l'accès à l'Internet et la disponibilité de l'Internet pour les pays en développement et les principes de taxation applicables aux connexions Internet internationales et à la Résolution 16 (Rév.Buenos Aires, 2017) sur les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés, des petits états insulaires en développement, des pays en développement sans littoral et des pays dont l'économie est en transition.

|  |
| --- |
| Cette proposition a reçu le soutien des participants du GCDT. Le GCDT a également reconnu la nécessité de disposer d'informations précises et facilement accessibles de la part de l'UIT et a salué les innovations du BDT visant à améliorer l'utilisation et l'accès à ces informations et à préserver sa réputation bien établie dans le domaine des statistiques liées aux télécommunications. |

[Document 31](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0031/): Dans sa contribution visant à améliorer l'accès aux ressources de l'UIT relatives à la fracture numérique, le **Royaume-Uni** propose que le GCDT demande au BDT de prendre l'initiative de mettre au point des ressources pour améliorer la compilation et la présentation des données de l'UIT, rendre plus accessibles les bonnes pratiques apparentées par leurs thèmes, les programmes de renforcement des capacités en matière de politique réglementaire et leurs résultats, les recommandations et les recherches élaborées par l'UIT et les autres ressources dont dispose l'UIT pour réduire la fracture numérique.

Il est proposé que les ressources mises au point bénéficient aux parties prenantes, notamment en ce qui concerne les choix de politique réglementaire visant à promouvoir l'accès à des services de télécommunication abordables. L'ensemble unique et précieux d'informations réglementaires peut contribuer à produire un large bande plus abordable pour réduire la fracture numérique et améliorer la connectivité de base. La pandémie de COVID-19 a montré ce que signifie l'accès aux services numériques pour tous, sauf pour ceux qui n'en disposent pas. Le fait que ce matériel soit diffusé sur les sites web de l'UIT et des Secteurs peut en rendre l'accès moins facile, ce qui pourrait être amélioré en le mettant en contexte avec d'autres informations. L'objectif de cette contribution est de rendre plus accessible cet ensemble de matériel de haute qualité.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec intérêt et satisfaction, en reconnaissant qu'il était nécessaire de mettre l'accent sur l'importance de rendre les informations et les bonnes pratiques en matière de réduction de la fracture numérique plus accessibles, contextuelles et utiles, et en soulignant la nécessité de favoriser un environnement propice à la réduction de la fracture numérique, en rassemblant tous les documents pertinents, y compris les documents d'organisations régionales et les documents sur la politique et la réglementation ainsi que sur le renforcement des capacités. |

[Document 32](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0032/): Dans sa contribution sur les bonnes pratiques et l'accès aux TIC, **Cuba** explique comment des projets locaux qui favorisent l'adoption des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les communautés rurales et difficiles d'accès peuvent transformer les difficultés en possibilités. Cuba a présenté son projet communautaire lancé en 1987, le Club d'informatique et d'électronique pour les jeunes ("Joven Club de Computación y Electrónica") et la manière dont il contribue à la formation et à l'apprentissage des TIC en donnant aux individus la possibilité d'acquérir des compétences numériques de base ou de niveau intermédiaire.

Il est proposé, entre autres, d'évaluer les synergies possibles avec des établissements universitaires, des institutions financières et des entreprises pour créer des centres de formation dans les communautés rurales et difficiles d'accès, afin de promouvoir l'apprentissage et le perfectionnement des connaissances en matière de TIC et de promouvoir la connectivité. L'objectif fondamental est de contribuer à la transformation numérique.

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié Cuba d'avoir porté à l'attention des membres ce travail existant de longue date visant à améliorer la culture numérique, un effort sans lequel la promesse de connectivité ne peut être réalisée. |

Le **Brésil** a proposé dans le [Document 39](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0039/) une campagne de diffusion du matériel pertinent publié par l'UIT par l'intermédiaire des bureaux régionaux et de zone de l'UIT, certains membres n'ayant pas été informés de la disponibilité de ce matériel de soutien. Parmi les publications récentes citées par le Brésil, on peut citer les Lignes directrices de l'UIT relatives à l'élaboration de plans nationaux pour les télécommunications d'urgence, l'outil de suivi régional de l'UIT sur les déchets d'équipements électriques et électroniques pour les états arabes et les pays d'Amérique latine, le kit pratique de l'UIT pour la planification des activités dans le domaine des infrastructures TIC, les cartographies du large bande de l'UIT, les lignes directrices de l'UIT relatives aux bonnes pratiques sur le thème "accélérer la mise en place de la connectivité numérique pour tous", la contribution économique du large bande, de la généralisation du numérique et de la réglementation des TIC et la série de publications de l'UIT "Measuring digital development" (Mesurer le développement numérique).

|  |
| --- |
| Le GCDT a souligné l'importance du partage de l'information et a accueilli favorablement la proposition de diffuser les publications de l'UIT-D par l'intermédiaire des bureaux régionaux et de zone de l'UIT, tout en notant également l'importance de distribuer le matériel dans les langues de l'UIT utilisées dans les régions. |

# 7 Rapport sur la mise en œuvre du Plan stratégique et du Plan opérationnel de l'UIT-D pour 2019, y compris les programmes, les initiatives régionales et les grandes manifestations

[Document 2](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0002/): Ce rapport contient certains des principaux résultats obtenus en 2019 pour chaque priorité thématique, à mesure que des progrès sont accomplis en vue de mettre en œuvre le Plan d'action de Buenos Aires. Dans son introduction, le rapport souligne que le BDT s'est engagé sur la voie du changement afin de créer un Bureau plus efficace et qui puisse évoluer aussi vite que l'environnement du développement qu'il a pour mission de servir. Le rapport présente un Bureau qui répond efficacement aux besoins des états Membres et des Membres de Secteur, et un Bureau qui puisse attester, par des éléments concrets, des résultats obtenus; un BDT en adéquation avec sa mission.

Les principales réalisations en 2019 ont été présentées dans le cadre de chacune des dix priorités thématiques de l'UIT-D: développement des capacités, cybersécurité, inclusion numérique, écosystèmes de l'innovation numérique, services et applications numériques, télécommunications d'urgence, environnement, réseaux et infrastructures numériques, politique et réglementation, et statistiques. Cette intervention a été suivie d'une présentation des initiatives régionales et d'une annonce sur la création future d'un Centre international d'innovation numérique (I-CoDI).

## 7.1 Perspective sur les dix priorités thématiques

**Développement des capacités**

L'objectif principal de cette priorité thématique est de développer les compétences pour l'économie numérique par le biais de formations, d'activités, de ressources de connaissances et d'outils destinés aux décideurs politiques et autres parties prenantes. La plate-forme d'apprentissage en ligne de l'Académie de l'UIT est une passerelle vers des activités de formation pour plus de 10 000 utilisateurs, avec plus de 100 cours de formation dispensés à plus de 5 000 personnes chaque année par des partenaires tels que le réseau des centres d'excellence. L'initiative sur les centres de transformation numérique, lancée en 2019, propose des formations aux niveaux de base et intermédiaire aux communautés mal desservies et aux groupes marginalisés. En outre, la publication "Digital Skills insight" (Points de vue sur les compétences numériques) et le Guide pour l'évaluation des compétences numériques aideront les décideurs politiques dans leurs efforts pour évaluer les niveaux de compétences au niveau national.

**Cybersécurité**

Le domaine prioritaire de la cybersécurité porte principalement sur les capacités de sécurité de tous les pays. Cette priorité thématique de l'UIT vise à créer des stratégies nationales, à mettre au point des ripostes nationales aux incidents informatiques (37 pays en 2019) et à atténuer les cybermenaces par le développement des capacités. L'Indice mondial de cybersécurité (GCI) de l'UIT souligne l'engagement de l'UIT en faveur de la cybersécurité dans le monde, avec une augmentation du taux de réponse au questionnaire GCI, qui sera mis à jour pour la prochaine édition du rapport, ainsi que la poursuite des travaux sur la protection en ligne des enfants afin d'élaborer des lignes directrices utiles à l'intention des parents, du secteur privé et des décideurs.

**Inclusion numérique**

L'inclusion numérique vise à garantir un accès et une utilisation des TIC qui soient inclusifs et équitables, en élaborant des politiques et des stratégies, en sensibilisant, en partageant les bonnes pratiques, en renforçant les capacités, les processus et les services. En plus de soutenir les communautés locales, cette priorité thématique soutient les personnes handicapées, les femmes, les enfants et les populations autochtones par le biais d'initiatives et de groupes multipartites afin d'établir des feuilles de route et des actions évolutives. Il s'agit notamment de programmes de renforcement des capacités pour les femmes et les enfants, d'une formation en ligne adaptée au rythme de chacun sur l'accessibilité des TIC, de projets "Les jeunes Africaines et les jeunes Américaines savent coder", des Journées internationales des jeunes filles dans le secteur des TIC, du concours "Women in technology", d'une nouvelle mascotte pour la protection en ligne des enfants, du futur sommet des jeunes visionnaires, de la plate-forme de connaissances "Europe accessible", ainsi que d'un kit pratique et de normes mondiales pour des dispositifs et systèmes d'écoute sans risque.

**Ecosystèmes de l'innovation numérique**

Malgré des investissements massifs dans l'écosystème des TIC, de nombreuses communautés ne bénéficient pas de l'impact socio-économique des TIC. L'UIT ajoute la priorité thématique de l'innovation au programme de lutte contre la fracture numérique. Le GCDT a reçu des informations selon lesquelles il existe un déficit de connaissances dans l'écosystème de l'innovation qui nécessite de nouvelles approches et une nouvelle réflexion pour utiliser les technologies existantes et créer des politiques qui permettront de soutenir l'écosystème. Il faut également se pencher sur les questions de collaboration, de dialogue avec les parties prenantes, de croissance organique et de passage au "tout numérique" des secteurs. Le BDT lance plusieurs initiatives pour combler cette lacune: par exemple, des forums régionaux d'innovation en égypte et au Brésil, des projets en République sudafricaine, de projets en Arabie saoudite pour soutenir le réseau arabe d'incubateurs technologiques et le renforcement des capacités mondiales avec des cours en ligne dans toutes les langues officielles de l'UIT. En outre, les évaluations par pays fournissent des lignes directrices et des recommandations claires sur ce qui doit être traité au niveau des communautés locales et régionales et au niveau national.

**Services et applications numériques**

Cette priorité thématique vise à permettre la transition vers la société numérique et à faciliter la transformation numérique de secteurs spécifiques, notamment la santé, l'agriculture, l'éducation et les services publics. Elle s'est concentrée sur le soutien aux pays et l'élaboration de stratégies sectorielles numériques pour mettre en œuvre des stratégies nationales d'agriculture numérique en Inde, en Mongolie, au Vanuatu et aux Maldives, ainsi que sur la mise au point de formations pour les ateliers de développement des capacités en matière de santé numérique dans 14 pays d'Afrique, tout le matériel étant publié en ligne sur les plates-formes de l'OMS et de l'UIT.

Le pôle de connaissances et d'innovation au service de la santé sur mobile mis en place conjointement par l'UIT et l'OMS, en collaboration avec l'Union européenne et d'autres entités, fournit des conseils, des outils de connaissances et une assistance aux pays afin de développer la santé numérique en Europe – un modèle qui pourrait être reproduit dans d'autres régions. Un projet pilote de villages intelligents utilisant une approche faisant intervenir toutes les entités publiques pour la transformation numérique des zones rurales, ainsi que des projets suivis de santé mobile grâce à la collaboration entre l'UIT et l'OMS, ont mis en évidence les bonnes pratiques en matière de santé numérique, d'agriculture et de programmes de villages intelligents qui sont partagées par le biais de rapports et de publications.

**Télécommunications d'urgence**

Le réseau des télécommunications d'urgence utilise les TIC pour renforcer la résilience afin de participer et de se préparer aux interventions et d'atténuer les risques, de sorte que les risques naturels, y compris les pandémies, ne conduisent pas à des catastrophes. Les principales réalisations comprennent le lancement des [lignes directrices de l'UIT relatives à l'élaboration de plans nationaux pour les télécommunications d'urgence](https://www.itu.int/en/ITU-D/Emergency-Telecommunications/Pages/Publications/Guidelines-for-NETPs.aspx), qui aident à élaborer un cadre national pour l'utilisation des TIC dans toutes les phases de la gestion des catastrophes. Une deuxième réalisation est le guide sur les exercices de simulation, qui contribue aux scénarios d'urgence simulés qui testent les capacités des personnes et des technologies utilisées pour les interventions en cas de catastrophe.

Des modules en ligne sur la façon d'utiliser les lignes directrices seront ajoutés à la plate-forme de l'Académie de l'UIT. Afin d'élargir la portée des travaux de l'UIT dans le domaine des télécommunications d'urgence et d'appuyer et d'améliorer la coordination avec le secteur des télécommunications par satellite et les organismes humanitaires, l'UIT a adhéré à la [Charte de connectivité en cas de crise](https://news.itu.int/why-itu-is-joining-the-crisis-connectivity-charter-doreen-bogdan-martin/), dont elle est devenue l'un des principaux signataires, pour aider davantage les états Membres à assurer la connectivité par satellite en cas de catastrophe.

**Environnement**

Le GCDT a été informé que les Secteurs de l'UIT participaient ensemble au Partenariat pour l'électronique circulaire afin d'élaborer des feuilles de route visant à rendre l'industrie des équipements électriques et électroniques plus "circulaire", de la conception à la reprise, et que ce Partenariat soutenait les pays dans l'élaboration de leurs politiques nationales. Le Global E-waste Monitor 2020 permettra de sensibiliser davantage au problème croissant des déchets d'équipements électriques et électroniques en fournissant une vue d'ensemble des statistiques mondiales sur les déchets d'équipements électriques et électroniques et en améliorant la compréhension et l'interprétation des données. Au niveau régional, des outils de suivi des déchets d'équipements électriques et électroniques sont actuellement en cours d'élaboration.

**Réseaux et infrastructure numérique**

Il est important de fournir une connectivité fiable à tous. Les principales réalisations comprennent les cartographies du large bande qui favorisent la compréhension et les possibilités d'investissement dans les infrastructures de réseau, faisant ainsi le point sur la connectivité mondiale. Les cartographies de l'UIT fournissent des informations provenant de plus de 440 opérateurs et de 24 000 points d'accès dans le monde entier. En outre, le kit pratique de l'UIT pour la planification des activités dans le domaine des infrastructures TIC offre aux régulateurs et aux décideurs une méthodologie claire et pratique pour fournir une évaluation économique précise des plans d'installation et de déploiement des infrastructures à large bande proposés.

**Politique et réglementation**

La 19ème édition du Colloque mondial des régulateurs (GSR-19), qui s'est tenue à Port Vila, à l'aimable invitation du Gouvernement de Vanuatu, a accueilli 320 participants de plus de 64 pays. Les séances de formation ont porté sur la collaboration, l'engagement et la sensibilisation des décideurs politiques et des régulateurs. La plate-forme mondiale pour la résilience des réseaux récemment lancée permet aux membres de voir, de partager et d'examiner les réactions et interventions politiques et réglementaires face à la pandémie de COVID-19. Le kit pratique sur les TIC continue d'appuyer les cadres réglementaires en plus des mesures de données et des publications, comme la série de rapports quantifiant l'impact économique positif du large bande, l'outil de suivi réglementaire des TIC de l'UIT, le rapport sur les perspectives d'évolution de la réglementation des TIC dans le monde, ainsi que les critères de référence pour la réglementation de cinquième génération qui ont été lancés lors du GSR-19 en tant que nouvel outil qui modélise l'organisation et les outils réglementaires et propose des solutions collaboratives et intersectorielles pour accélérer une réglementation efficace pour la transformation numérique, et le nouveau manuel et la nouvelle plate-forme numériques qui seront lancés en 2020.

**Statistiques**

L'objectif principal de la priorité thématique statistiques est de soutenir les politiques visant à réduire la fracture numérique par la recherche, la collecte de données, la simulation, le renforcement des capacités et les partenariats. Parmi les points forts récents de la priorité thématique statistiques, on peut citer la publication de plusieurs processus statistiques et rapports analytiques donnant un aperçu de l'état de la fracture numérique au niveau mondial et au sein des pays. Il convient de noter en particulier les bases de données sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (publications de juin et de décembre 2019) et la série "Mesurer le développement numérique: Faits et chiffres", et les tendances des prix des TIC. Des manuels et des formations en ligne destinés aux administrations seront lancés pour la collecte et l'analyse des données sur les TIC. Il s'agit notamment du Manuel de l'UIT sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux TIC et de l'utilisation de ces technologies et du Guide de l'UIT pour la collecte de données administratives sur les télécommunications/TIC. Dans le domaine de la coopération, l'UIT contribue à plusieurs initiatives liées aux mégadonnées, à la qualité et aux normes en matière de données et aux données pour le développement. L'UIT a également prévu d'organiser conjointement des manifestations lors du SMSI et du Forum mondial sur les données et d'accueillir le Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde.

## 7.2 Perspective sur les initiatives régionales

Afrique

Le GCDT a été informé que plusieurs activités en cours contribuaient à des projets liés à chacune des initiatives régionales pour l'Afrique, notamment dans le domaine des économies numériques et du soutien à l'innovation et à l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications et des TIC, y compris une collaboration étroite avec les centres d'excellence de l'UIT. La moitié des projets sont mis en œuvre dans des pays où l'état Membre est la partie prenante majoritaire et le reste a été mis en œuvre au niveau régional avec des fonds provenant de partenaires. Le Centre africain pour la transformation numérique, par exemple, a été conçu pour être le siège des projets d'innovation numérique et des activités mises en œuvre en République sudafricaine, mais les enseignements tirés et les bonnes pratiques seront étendus à d'autres pays qui souhaitent faire de même. L'UIT a adopté une stratégie en faveur de projets plus vastes et plus pertinents, comme la stimulation de l'emploi et l'amélioration des compétences des jeunes dans l'économie numérique africaine, en coopération avec l'OIT, l'Union africaine, l'Initiative pour les politiques et la réglementation pour le numérique en Afrique et l'Union européenne. Le bureau régional pour l'Afrique continue d'explorer les synergies entre les projets pour leur donner encore plus de portée.

Amériques

Le GCDT a été informé que le bureau régional des Amériques fournissait des informations et continuait à travailler et à développer des liens solides avec les états Membres de la région des Amériques en ce qui concerne le développement des télécommunications, en particulier pour les pays en développement. Les projets et activités liés aux communications pour la réduction des risques de catastrophes et la gestion des catastrophes comprennent les plans nationaux pour les télécommunications d'urgence, la préparation et l'atténuation des effets des catastrophes naturelles et d'autres systèmes d'intervention d'urgence fondés sur la radio communautaire. Les projets et activités liés à d'autres activités régionales comprennent des conseils et un soutien aux administrations dans l'utilisation des réseaux numériques et communautaires.

états arabes

Le GCDT a été informé que les initiatives régionales des états arabes comprenaient un travail avec les états Membres sur le changement climatique, la cybersécurité, l'exhaustivité numérique, l'Internet des objets et les projets d'innovation, qui ont tous attiré des partenaires financiers. Quatre des dix projets proposés ont été financés, les autres cherchant toujours à mobiliser des fonds pour des initiatives liées aux télécommunications d'urgence, à la politique, aux réglementations et à l'inclusion numérique. En plus de ces projets, d'autres activités du bureau régional liées aux initiatives régionales ont donné des résultats rapides pour les états Membres.

Asie-Pacifique

Le GCDT a été informé que le bureau régional travaillait en étroite collaboration avec les institutions des Nations Unies et les organisations régionales afin d'obtenir des synergies et des financements pour mettre en œuvre des initiatives régionales qui répondent aux nouveaux besoins et aux demandes des états Membres. Plus précisément, il a été signalé que le projet de connectivité par satellite du Pacifique avait été mis en œuvre avec succès et avait permis d'établir des installations dans huit pays d'Asie-Pacifique. Dans le domaine de la politique et de la réglementation, le bureau régional met en œuvre l'initiative mondiale en faveur de l'inclusion financière en Chine, financée par la Fondation Bill et Melinda Gates. Dans le domaine des services numériques, l'UIT est partenaire de projets visant à soutenir le développement de la cyberagriculture, et afin de répondre aux nouveaux besoins de stratégies de gouvernement numérique dans la région, le bureau régional a mis en œuvre des projets financés dans les domaines des services numériques, de la réglementation, des politiques, des infrastructures, de la cybersécurité et de la protection en ligne des enfants.

Communauté des états indépendants

Le GCDT a été informé que le bureau régional de la CEI travaillait sur les priorités et mettait en œuvre les initiatives et les projets régionaux du plan opérationnel, et qu'il avait notamment élaboré des recommandations sur la mise en œuvre des décisions techniques, les systèmes de santé en ligne, la formation et les cours pédagogiques. En outre, des cours de formation sont actuellement mis au point pour les femmes. Des études à grande échelle sur les politiques réglementaires dans la région sont menées et un centre de sécurité opérationnelle et d'essai est en cours de création. Un dialogue avec les états Membres a été engagé sur le suivi de l'état écologique ainsi que de la présence et de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et un projet de création de partenariats sur la protection de l'environnement a débuté, avec un document sur la deuxième phase du projet qui comprend un partenariat entre des établissements universitaires et des Membres de Secteur.

Europe

Le GCDT a reçu des informations selon lesquelles la région Europe avait renforcé sa collaboration avec toutes les institutions européennes et indiquant que la Commission européenne collaborait étroitement avec d'autres institutions des Nations Unies. Les activités régionales signalées comprennent l'assistance technique, des forums, des séminaires, des ateliers et des possibilités de formation fournies par les centres d'excellence de l'UIT. Les autres activités signalées comprennent des études et des évaluations régionales visant à recenser les possibilités de mise au point de projets, notamment certains projets à grande échelle pour l'investissement dans les systèmes de santé, un pôle de connaissances pour l'Europe et des projets "Europe accessible". Des efforts continus sont déployés pour coordonner la collecte de fonds afin d'aider les états Membres et les donateurs à mettre en œuvre des projets pour la cybersécurité, l'inclusion numérique et l'innovation.

Centre international d'innovation numérique

Le GCDT a été informé de la signature imminente d'un accord avec l'Autorité de régulation des télécommunications (TRA) des Émirats arabes unis concernant la création d'un Centre international d'innovation numérique (I-CoDI).

L'I-CoDI devrait contribuer à l'élaboration de stratégies en matière d'innovation pour accélérer la transformation numérique et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'I-CoDI sera basé à Genève mais aura également une composante virtuelle importante pour susciter des retombées mondiales.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec satisfaction de la richesse des informations présentées sur les priorités thématiques et les initiatives régionales, ainsi que de la qualité des produits et des publications mis à la disposition des membres, et a appelé à davantage de promotion et de traduction dans les six langues officielles de l'UIT. Le GCDT a salué l'I-CoDI comme un projet important qui aidera les membres de l'UIT à intégrer l'innovation dans leurs programmes et activités de développement au niveau national.  |

# 8 Contribution de l'UIT-D à la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030

[Document 3](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0003/): Ce document fait le point sur la contribution de l'UIT-D à la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La [Conférence de plénipotentiaires de l'UIT de 2018](https://www.itu.int/web/pp-18/fr/) a réaffirmé le mandat de l'UIT et sa contribution à la mise en œuvre des grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) ainsi qu'à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). La [Conférence mondiale de développement des télécommunications](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC17/Pages/default.aspx) (CMDT-17) a établi des liens clairs entre les objectifs, les résultats et les produits de l'UIT-D, les grandes orientations du SMSI et les ODD et les cibles correspondantes (Document 3, Annexe 1). La mise en correspondance des Questions confiées aux Commissions d'études de l'UIT-D avec les grandes orientations du SMSI et les ODD fournit des indications supplémentaires sur la contribution apportée par les commissions d'études aux processus du SMSI et des ODD (Document 3, Annexe 2). Dans cette perspective, toutes les activités menées par l'UIT-D contribuent à la réalisation des ODD et à la mise en œuvre des résultats du SMSI. Il est régulièrement rendu compte de ces activités aux membres de l'UIT dans le cadre des réunions du GCDT, des Forums régionaux de développement et du Groupe de travail du Conseil sur le SMSI (GTC-SMSI).

Les activités phares du BDT représentent une part importante des informations dont il est fait état chaque année dans la Contribution de l'UIT à la mise en œuvre des résultats du SMSI. L'édition de 2019 de ce rapport est disponible à l'adresse suivante: [https://www.itu.int/en/itu‑wsis/Pages/Contribution.aspx](https://www.itu.int/en/ituwsis/Pages/Contribution.aspx).

Le Document 3 fait également le point sur les actions spécifiques entreprises dans le cadre du SMSI et des ODD, le Partenariat sur la mesure de la société de l'information, la contribution du BDT au Forum 2020 du SMSI, le bilan du SMSI, les prix du SMSI, les forums régionaux de l'UIT traitant de la question de l'alignement des processus du SMSI et des ODD et le Forum des Nations Unies sur le développement durable.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec satisfaction du rapport et a encouragé les membres de l'UIT à prendre une part active aux activités du BDT qui contribuent à la mise en œuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, conformément à la CMDT-17. |

# 9 Projets de l'UIT-D

Le rapport sur les activités entreprises par le BDT pour renforcer encore la fonction d'exécution des projets conformément aux Résolutions 17 et 52 de la CMDT-17 et à la Résolution 157 de la PP‑18 figure dans le [Document 10](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0010/).

Les sections 2 à 5 fournissent des informations sur le nombre total de projets mis en œuvre depuis 2007, le nombre de projets en cours et la valeur financière, ainsi qu'une analyse plus approfondie de ces projets en cours par région montrant le nombre de projets, la valeur financière et les priorités thématiques dans des graphiques (*au 31 décembre 2019*). La section 6 fournit une liste des projets actuellement en cours d'élaboration et qui devraient être signés d'ici au deuxième trimestre 2020. La section 7 fournit une explication sur les différentes sources de financement des projets. La section 8 décrit d'autres initiatives entreprises par le BDT, comme la préparation et le partage d'études de cas de projets, des évaluations après mise en œuvre, des vidéos, un manuel de gestion de projet mis à jour et le renforcement des capacités en 2019 et au début de 2020.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec satisfaction, une délégation recommandant que davantage d'informations soient fournies sur les critères utilisés pour les partenaires des projets et les pays bénéficiaires. à cet égard, le BDT a expliqué que des efforts étaient en cours pour mettre au point un tableau de bord des projets et poursuivre l'évaluation comparative. |

# 10 Questions relatives aux Commissions d'études de l'UIT-D

Les rapports des deux Commissions d'études, reproduits respectivement dans les Documents 12 et 13, ont été examinés avec le Document 55.

## 10.1 Commission d'études 1

Au nom de Mme Regina Fleur Assoumou Bessou, Présidente de la Commission d'études 1, M. Roberto Mitsuake Hirayama (Brésil), Vice-Président de cette Commission, a présenté l'état des travaux en cours dont il est fait état dans le [Document 12](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0012/). Ce rapport présente les points forts de la troisième réunion de la Commission d'études 1 pour la période d'études 2018-2021 (17 au 21 février 2020), le deuxième bloc de réunions des Groupes du Rapporteur (23 septembre au 4 octobre 2019) et un examen du plan de travail.

Les Groupes du Rapporteur pour les sept Questions de la Commission d'études 1 progressent de manière satisfaisante vers les résultats escomptés définis par la CMDT, des progrès considérables ayant été accomplis en vue de l'élaboration des projets de rapport. Lors de la réunion tenue en février 2020, les responsables de toutes les Questions ont examiné les versions actualisées des projets de texte, afin qu'elles puissent être étoffées et parachevées pendant les prochaines réunions des Groupes du Rapporteur.

## 10.2 Commission d'études 2

M. Ahmad Reza Sharafat, Président de la Commission d'études 2, a présenté l'état d'avancement des travaux de cette commission. Son rapport se trouve dans le [Document 13](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0013/) et présente quelques points forts des troisièmes réunions de la Commission d'études 2 pour la période d'études 2018-2021, qui se sont tenues du 24 au 28 février 2020, ainsi que les réunions des Groupes du Rapporteur, qui se sont tenues du 7 au 18 octobre 2019 et un examen du plan de travail.

Les Groupes du Rapporteur pour les sept Questions de la Commission d'études 2 progressent de manière satisfaisante vers les résultats escomptés définis par la CMDT. Lors de la deuxième réunion annuelle de la CE 2, plusieurs projets de texte ont été reçus aux fins de l'élaboration des rapports finals pour la période d'études, et un produit annuel a été soumis à la plénière de la CE 2 pour examen et publication.

Les aspects ci-après ont également été portés à l'attention du GCDT:

– Une proposition visant à harmoniser les informations de mise en correspondance transmises par le GCNT ([Document TDAG-20/23](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25-C-0023)) avec celles tenues à jour par le Groupe de coordination intersectorielle sur des questions d'intérêt mutuel (ISCG).

– Une proposition d'intervertir les dates des réunions de mars 2021 des Commissions d'études 1 et 2 (la Commission d'études 2 se réunissant ainsi du 15 au 19 mars 2021, avant la réunion de la Commission d'études 1, qui aurait lieu du 22 au 26 mars 2021).

## 10.3 Rapports annuels

L'un des principaux points forts des récentes réunions des Commissions d'études de l'UIT-D est la publication (et la publication prévue) des produits annuels relatifs à leurs travaux. Trois produits annuels ont été publiés sur quatre Questions de la Commission d'études 1 de l'UIT-D:

– *Réflexions sur la structure des coûts du passage au numérique, et notamment concernant de nouveaux services et de nouvelles applications*, élaboré sur la Question 2/1;

– un produit annuel conjoint sur la Question 3/1 et la Question 4/1, intitulé *Incidence économique des services OTT sur les marchés nationaux des télécommunications/TIC*; et

– *Solutions en matière de développement du large bande et de connectivité au large bande pour les zones rurales et isolées*, élaboré sur la Question 5/1.

Un produit annuel a été soumis pour examen et publication sur le site web de la Commission d'études sur les travaux en cours au sein de la plénière de la Commission d'études 2.

## 10.4 Nomination d'un nouveau Corapporteur pour la Commission d'études 2 de l'UIT-D

Un Corapporteur pour la Question de la Commission d'études 2 de l'UIT-D sur la "*Sécurisation des réseaux d'information et de communication: bonnes pratiques pour créer une culture de la cybersécurité*" (Question 3/2) s'est retiré après la réunion de février 2020, comme expliqué dans le [Document 55](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0055/). Ce document contient une lettre de l'administration des **états-Unis d'Amérique**, soumettant une candidature pour ce poste vacant.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec intérêt et reconnaissance des rapports concernant les activités des Commissions d'études, et a fait remarquer que les travaux avançaient de façon satisfaisante sur la voie de l'élaboration des produits attendus par la CMDT, sous la direction des Présidents des Commissions d'études, tant au sein des Commissions d'études que dans le cadre des 14 Questions à l'étude.Pour la Commission d'études 1, il a été suggéré d'ajouter des informations sur l'état d'avancement des rapports finals en cours de préparation par les Groupes du Rapporteur. Il a également été proposé d'utiliser les informations de l'Annexe 8 du rapport, qui comprend des propositions initiales sur les questions à étudier à l'avenir, comme document de base pour les futures discussions du GCDT.Pour la Commission d'études 2, il a été suggéré d'ajouter des informations sur l'état d'avancement des rapports finals en cours de préparation et davantage d'informations sur les propositions de questions à étudier lors de la prochaine réunion du GCDT.Le GCDT a nommé Mme Aimee K. Meacham (états-Unis) Corapporteur de la Commission d'études 2 de l'UIT-D chargée de l'étude de la Question 3/2.Le GCDT a approuvé les dates proposées pour les réunions des Commissions d'études de l'UIT-D en 2021. |

# 11 Collaboration avec les autres Secteurs

## 11.1 Groupe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel (ISCG)

Le [Document 5](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0005/en) contient un rapport d'activité du Groupe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel (ISCG) qui met en avant les activités de la réunion du Groupe tenue le 25 septembre 2019 à Genève, à l'occasion de la réunion du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) (du 23 au 27 septembre), et de sa réunion virtuelle du 1er juin 2020.

Lors de sa réunion de septembre 2019, le Groupe a décidé de faire du changement climatique un thème pilote, pour lequel tous les Secteurs pourraient apporter leur participation et leur collaboration. Depuis lors, le secrétariat a travaillé afin de recenser des domaines d'intérêt communs se rapportant au changement climatique, et a préparé et soumis une cartographie de toutes les activités et événements liés au changement climatique comme contribution à la réunion virtuelle de l'ISCG le 1er juin 2020. Lors de cette réunion, l'ISCG s'est mis d'accord sur l'accessibilité comme thème pilote potentiel.

## 11.2 Mise en correspondance des activités des commissions d'études de l'UIT-D, de l'UIT-T et de l'UIT-R

Les Documents 18, **19**, 20, 21, 23, 35, 36 et **56** sont des notes de liaison relatives à la coordination intersectorielle.

Les Documents 18, **19,** 20 et 21 sont des réponses à la note de liaison LS 13 du GCNT relative à la coordination intersectorielle et ont été examinés ensemble.

Lors de sa réunion tenue à Genève en décembre 2018, le GCNT a publié la note de liaison LS 13 du GCNT dans laquelle il a fourni des tableaux de correspondance actualisés des domaines d'étude communs aux Commissions d'études de l'UIT-D et de l'UIT-T ainsi qu'aux Commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T concernant la coordination intersectorielle. Ces tableaux de correspondance sont reproduits dans deux pièces jointes. La Pièce jointe 1 contient "un tableau de mise en correspondance des questions confiées aux Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D intéressant les Commissions d'études de l'UIT-T" et la Pièce jointe 2 un "tableau de mise en correspondance des groupes de travail de l'UIT‑R intéressant les commissions d'études de l'UIT-T".

En ce qui concerne la Pièce jointe 1, le GCNT a demandé si l'inclusion de sujets d'étude en évolution rapide était un moyen approprié de soutenir la collaboration et la coopération entre les Secteurs. En d'autres termes, était-il utile de maintenir les sujets d'étude dans les tableaux de correspondance de la Pièce jointe 1, ou était-il suffisant de ne mentionner que les Commissions d'études et les Questions dans ces tableaux?

LeGCNTa souligné que les mises en correspondance indiquent soit une coopération intersectorielle à l'UIT déjà en cours, soit une possibilité de nouvelle coopération intersectorielle, et il est à espérer qu'elles aideront les trois Secteurs à éviter tout chevauchement. Le GCNT a encouragé les commissions à "franchir l'étape suivante" et à engager une coordination bilatérale intersectorielle. Il s'est dit ouvert à toute suggestion qui permettrait d'améliorer la collaboration et la coopération entre les Secteurs de l'UIT. Le GCNT a également demandé que les observations lui soient communiquées d'ici au 30 août 2019.

Le [Document 18](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0018/) est une note de liaison de la Commission d'études 5 de l'UIT-T indiquant qu'à sa réunion du 13 au 22 mai 2019 à Genève, elle a examiné et commenté les Pièces jointes 1 et 2 en réponse à la note de liaison LS 13 du GCNT.

Le [Document 19](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0019/) est une note de liaison de la Commission d'études 11 de l'UIT-T indiquant qu'à sa réunion du 6 au 15 mars 2019 à Genève, elle a estimé qu'il suffisait que les tableaux de la Pièce jointe 1 ne présentent que les Commissions d'études et les Questions, sans la liste des sujets d'étude. La raison de cette décision est que les détails des Questions et des sujets d'étude correspondants figuraient déjà sur les sites web des commissions d'études.

Le [Document 20](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0020/) est une note de liaison reçue de la Commission d'études 17 de l'UIT-T indiquant qu'à sa réunion du 22 au 30 janvier 2019 à Genève, elle a mis à jour les tableaux de mise en correspondance de la Pièce jointe 1 en réponse à la note de liaison LS 13 du GCNT.

Le [Document 21](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0021/) est une note de liaison de la Commission d'études 20 de l'UIT-T indiquant qu'à sa réunion du 9 au 18 avril 2019 à Genève, elle a examiné et commenté les Pièces jointes 1 et 2 en réponse à la note de liaison LS 13 du GCNT.

Les Documents 35, 36 et 56 sont tous des notes de liaison relatives à la coordination intersectorielle.

à sa réunion tenue du 23 au 27 septembre 2019 à Genève, le GCNT a accepté tous les amendements reçus aux Pièces jointes 1 et 2 et a mis à jour les tableaux de correspondance en conséquence. En outre, dans sa note de liaison figurant dans le [Document 23](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0023/), il a exprimé le souhait de recevoir des observations supplémentaires.

Suite à la réunion qu'il a tenue à Genève du 10 au 14 février, le GCNT, dans la note de liaison figurant dans le [Document 35](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0035/), a présenté des tableaux de correspondance des domaines d'étude communs des Commissions d'études de l'UIT-D et de l'UIT-T et des Commissions d'études de l'UIT‑R et de l'UIT-T figurant dans les Pièces jointes 1 et 2.

Le GCNT encourage les Commissions à "franchir l'étape suivante" et à engager une coordination bilatérale intersectorielle et s'est dit ouvert à toute suggestion qui permettrait d'améliorer la collaboration et la coopération entre les Secteurs de l'UIT.

Le [Document 56](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0056/) est une note de liaison de la Commission d'études 9 de l'UIT-T indiquant que lors de sa réunion tenue de manière virtuelle du 16 au 23 avril 2020, elle a approuvé la création d'une nouvelle Question 11/9 "Accessibilité des systèmes et des services par câble". Suite à cette approbation, la Commission d'études 9 propose de mettre à jour les tableaux de correspondance de domaines d'étude communs des Commissions d'études de l'UIT-D et de l'UIT-T et des Commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T.

Le [Document 36](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0036/) est une note de liaison reçue de la Commission d'études 6 de l'UIT-R et de ses groupes de travail qui prend note de la coordination intersectorielle de l'UIT par mise en correspondance et exprime le vœu de maintenir des liens étroits avec les activités communes à tous les Secteurs. En outre, la Commission d'études 6 attire l'attention du GCDT et du GCNT sur la Résolution UIT-R [71](https://www.itu.int/pub/R-RES-R.71) concernant le rôle du Secteur des radiocommunications dans le développement en cours de la télévision, de la radiodiffusion sonore et multimédia et, en particulier, sur la détermination à continuer de renforcer les activités intersectorielles actuelles et à dialoguer activement sur les sujets présentant un intérêt commun.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec satisfaction du rapport d'activité du Président du Groupe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel et a salué la décision du Groupe de retenir "les changements climatiques" comme thème pilote pour lequel tous les Secteurs pourraient apporter leur participation et leur collaboration. Il a aussi noté que "l'accessibilité" était le prochain thème pilote suggéré. Le GCDT a pris note des notes de liaison sur la coordination intersectorielle. Le GCDT a en outre noté que les [tableaux de correspondance les plus récents sur la coordination intersectorielle](https://www.itu.int/en/general-secretariat/Pages/ISCG/default.aspx) étaient tenus à jour par l'ISCG sur son site web. |

# 12 Travaux préparatoires en vue de la CMDT-21

Le [Document 8](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0008/) contient l'état d'avancement des travaux préparatoires en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-21) à Addis-Abeba, en éthiopie, du 8 au 19 novembre 2021, précédée par un Sommet mondial de la jeunesse, la décision du Conseil de l'UIT en 2019 sur le lieu et les dates ainsi que des informations sur la consultation ultérieure de tous les états Membres par le biais d'une lettre circulaire et sur la première visite sur place effectuée par une équipe de l'UIT à Addis-Abeba.

## 12.1 Propositions pour améliorer la CMDT

Les participants ont exprimé leur soutien unanime aux efforts d'amélioration de la CMDT, suite à une intervention passionnante de S. E. M. Abrham Belay, Ministre de l'Innovation et de la Technologie de l'éthiopie. Sa perspective de faire de la **CMDT 21** une conférence de développement véritablement historique pour le monde entier a été unanimement applaudie.

Les documents suivants ont été examinés ensemble: les Documents 40, 41 et 42 du **Brésil** et les Documents 52 et 53 des **états-Unis**, le Document 37(Rév.2) du **Canada**, les Documents 43 et 44 de la **Fédération de Russie** et le Document 51 de la Directrice du BDT. Ce dernier groupe contient des propositions pour les travaux préparatoires en vue de la CMDT.

Dans le [Document 40](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0040/) du **Brésil**, il est relevé que certains états Membres ont exprimé le souhait de voir les Commissions d'études/Questions élaborer des produits plus pertinents. La contribution invite les membres à réfléchir sur les produits des Commissions d'études/Questions de l'UIT-D en vue de la CMDT-21. Il a été avancé qu'un débat plus approfondi serait nécessaire pour rendre la Résolution 1 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT, sur le "Règlement intérieur du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT" plus souple concernant le nombre et la fréquence des produits attendus.

Dans le [Document 41](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0041/), le **Brésil** soutient l'approche par regroupement lancée par le BDT et invite les membres à réfléchir aux contributions possibles en considérant ce modèle pour la prochaine CMDT-21. Il est proposé que la nouvelle famille de regroupements reflète le format des groupes de travail de l'UIT-T et de l'UIT-R, en rassemblant les questions en synergie sous le même thème. Tout en convenant de l'importance des synergies, certains participants ont également rappelé les écueils qu'une telle approche avait rencontrés lors des efforts précédents pour introduire des groupes de travail au sein de l'UIT-D.

Dans le [Document 42](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0042/), le **Brésil** propose des ateliers thématiques avec des experts de haut niveau, tant dans le cadre des réunions préparatoires régionales (RPM) que lors de la CMDT-21.

L'importance des réunions préparatoires régionales dirigées par l'UIT et des réunions dirigées par les organisations régionales de télécommunications pour la CMDT-21 a été l'un des points soulignés par les participants, qui ont appelé à la collaboration et non à la concurrence.

Dans le [Document 37(Rév.2)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0037/), le **Canada** soutient l'amélioration des processus de planification et de préparation de la CMDT-21, ainsi que de la structure de la conférence. Aucun examen de l'efficacité organisationnelle et opérationnelle n'a été effectué depuis 1994. Plus précisément, si le GCDT convient qu'une réforme est nécessaire, il est proposé qu'un groupe de travail sur la réforme de la CMDT et un groupe de travail sur les résolutions et les priorités thématiques de l'UIT-D soient établis dans le cadre du GCDT, avec les mandats respectifs joints aux Annexes 1 et 2 de la contribution. Les participants ont suggéré que les mandats soient clairement définis, certains relevant le rôle consultatif du GCDT et la fonction de la CMDT qui consiste à apporter des modifications aux modalités de la conférence.

Dans le [Document 43](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0043/), la **Fédération de Russie** indique que le Communauté régionale des communications (RCC) a déjà commencé les travaux préparatoires en vue de la CMDT-21 et invite instamment le BDT à fournir des informations aux membres pour qu'ils puissent se préparer correctement. La contribution contient quatre propositions:

1) Mettre à jour et compléter le site web de la CMDT-21 dans les six langues de l'Union.

2) établir des groupes de travail par correspondance sur les méthodes de travail et la rationalisation des résolutions.

3) établir un groupe de travail par correspondance sur une stratégie de développement pour examiner des propositions visant à améliorer l'efficacité des activités de l'UIT-D, dans l'intérêt des pays en développement.

4) Demander aux organisations régionales de télécommunication d'informer le BDT de leurs réunions préparatoires et du nom de leurs interlocuteurs.

La nécessité d'une action immédiate sur ces points a été soulignée compte tenu des échéances de la CMDT-21. Les délégués ont également noté la nécessité d'établir un mandat clair pour les groupes de travail par correspondance.

Dans le [Document 44](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0044/), la **Fédération de Russie** suggère des moyens de réviser les Questions des Commissions d'études de l'UIT-D pour la prochaine période d'études, ainsi que les principes pour y travailler, et fait les propositions suivantes:

– Créer un groupe de travail par correspondance du GCDT sur les Questions des Commissions d'études de l'UIT-D.

– Inviter les Membres de l'UIT à préparer leurs propositions pour les Questions à l'étude comme suit:

• suivre le principe consistant à éviter autant que possible la duplication des sujets d'étude dans les mandats des Questions;

• sur la base d'un tableau régulièrement mis à jour sur la collaboration intrasectorielle, identifier les Questions principales sur des sujets présentant un intérêt mutuel;

• envisager la possibilité d'introduire un mécanisme de révision des rapports finals pour les périodes d'études précédentes au cas où de nouveaux documents sur des sujets transversaux apparaîtraient.

Le [Document 51](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0051/) de la Directrice BDT reflète les travaux menés lors des séances de travail en petits groupes du GCDT-19 sur la réforme de la CMDT et se fonde sur les contributions des membres. Afin d'associer davantage les membres à la réforme proposée, deux dialogues sur le web ont été organisés, la réunion physique du GCDT-20 prévue pour mars 2020 n'ayant pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de COVID-19. Le document fournit des propositions de la Directrice fondées sur ces dialogues. Le document traite des réformes spécifiques du processus de la CMDT et contient des propositions sur les moyens de réaliser ces réformes. Il présente des propositions de réforme du processus préparatoire, comprend une proposition visant à ce que le GCDT assume la responsabilité de la contribution de l'UIT-D au plan stratégique de l'UIT et contient des recommandations pour la formation de deux groupes de travail: l'un qui porterait sur la réforme de la CMDT et l'autre sur les Résolutions et la Déclaration à examiner par la CMDT.

Dans le [Document 52](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0052/), les **états-Unis** soutiennent les discussions en cours dans le cadre des Dialogues sur la CMDT au sujet des moyens d'améliorer les processus de planification et de préparation de la CMDT-21 ainsi que la structure de la conférence. Les états-Unis estiment qu'il est nécessaire de poursuivre le dialogue entre le GCDT-20 et le GCDT-21 afin de recenser des propositions et des idées concrètes qui aideront les états Membres et le BDT à préparer la CMDT‑21. Ils considèrent qu'un ou plusieurs groupes ad hoc ou de travail par correspondance sont le moyen le plus efficace de recueillir des propositions concrètes auprès des membres et de travailler à l'élaboration de recommandations plus spécifiques à l'intention du BDT et des Membres pour préparer la CMDT-21.

Dans le [Document 53](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0053/), les **états-Unis** recommandent que le GCDT entreprenne un examen détaillé des travaux des Commissions d'études de l'UIT-D, en particulier des moyens de les rendre plus innovantes et plus efficaces, conformément aux objectifs fixés dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, et de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques du BDT et à la promotion des priorités régionales. Cet examen devrait permettre d'améliorer les documents produits par les Commissions d'études et de renforcer les synergies entre les commissions d'études et les autres activités du BDT. Il est également indiqué qu'un groupe de travail par correspondance du GCDT serait un forum approprié pour permettre des discussions approfondies entre le GCDT-20 et le GCDT-21 concernant l'innovation et les Commissions d'études de l'UIT-D et pour identifier les options ou les recommandations des états Membres afin de contribuer à préparer la CMDT-21.

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié tous les contributeurs pour leurs propositions constructives, reconnaissant que toutes visent à rendre la CMDT plus efficace et plus percutante. Le GCDT est convenu de créer un groupe de travail qui examinera la contribution de l'UIT-D au plan stratégique de l'UIT, qui sera dirigé par Mme Blanca Gonzalez (**Espagne**), assistée de M. Christopher Kemei (**Kenya**) et de M. Wim Rullens (**Pays-Bas**). Le mandat de ce groupe, qui figure dans le [Document DT/7](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-200602-TD-0007/en), a été approuvé. Le GCDT a également décidé de créer deux groupes de travail pour préparer la CMDT-21: un groupe chargé de la préparation de la CMDT et un groupe chargé des résultats administratifs comme les Résolutions et la Déclaration. Le GCDT a discuté de la possibilité d'utiliser les propositions du Document 51 de la Directrice comme base pour aller de l'avant et a convenu qu'une session extraordinaire du GCDT se tiendrait les 16 ou 17 juin pour établir un mandat de haut niveau pour les deux groupes. Le GCDT a convenu que le groupe sur les préparatifs de la CMDT serait dirigé par M. Santiago Reyes-Borda du **Canada**. Par la suite, la date de la réunion été fixée au 16 juin 2020. |

## 12.2 Rationalisation des résolutions

Le [Document 22](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0022/) et le [Document 34](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0034/) ont été présentés ensemble.

La note de liaison du GCNT fournit une cartographie des Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT et des Secteurs de l'UIT et fait plusieurs propositions de Résolutions rationalisées de l'AMNT:

– Pièce jointe 1 – Tableau qui met en correspondance les Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT et les Résolutions de l'AMNT, de la CMDT et de l'AR, en vue d'identifier les Résolutions qui pourraient être rationalisées (TSAG-TD587-R3).

– Pièce jointe 2 – Analyse des Résolutions de l'AMNT et de la possibilité de les rationaliser en les abrégeant (TSAG-TD601).

[Document 34](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0034/): La note de liaison du GCNT présente les travaux en cours du Groupe du Rapporteur chargé de l'examen des Résolutions de l'AMNT (RG-ResReview).

Un certain nombre de Résolutions de l'AMNT ont été retenues pour être rationalisées et les travaux se poursuivront avant l'AMNT-20.

La Pièce jointe 1 contient les principes et les lignes directrices pour la rationalisation des Résolutions et la rédaction des Résolutions (TSAG-TD751).

La Pièce jointe 2 contient une analyse des parties opérationnelles (*décide*, *charge*, etc.) des Résolutions de l'AMNT/PP/CMTD/AR/Conseil en ce qui concerne l'attribution de mandats et de tâches spécifiques aux Commissions d'études de l'UIT-T et au GCNT et leur potentiel de rationalisation (TSAG-TD706).

Les Pièces jointes 3 à 6 contiennent les rapports des réunions du groupe de travail RG-ResReview.

[Document 45](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0045/): Cette contribution de la Fédération de Russie est une proposition de révision de la Résolution 8 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT, sur la "Collecte et la diffusion d'informations et de statistiques". Il est important de noter qu'un nouveau paragraphe proposé (§ 21) du *décide* stipule que toutes les propositions de nouveaux indicateurs soumises au WTIS, EGH/EGTI et aux Commissions d'études de l'UIT-D doivent être résumées et présentées au GCDT et ensuite approuvées par les états Membres à la CMDT. Le Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS) est reconnu comme jouant un rôle important pour la comparaison internationale.

[Document 46](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0046/): Cette contribution de la Fédération de Russie propose de mettre à jour la Résolution 31 de la CMDT pour l'aligner sur la Résolution 58 de la Conférence de plénipotentiaires. Plus précisément, elle propose d'ajouter un *invite* adressé aux organisations régionales et sous‑régionales de télécommunications à participer à la coordination et à l'harmonisation des contributions de leurs états Membres respectifs afin de formuler, dans la mesure du possible, des propositions communes qui seront examinées à la CMDT.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note des documents et a reconnu l'importance de travailler rapidement sur les Résolutions, ce qui permettrait de libérer du temps de conférence pour examiner des questions relatives au développement des TIC. |

# 13 Questions relatives aux membres, aux partenariats et au secteur privé

Le [Document 7](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0007/) rend compte des activités et des résultats des travaux du BDT dans le domaine des partenariats et de la mobilisation des ressources. Il propose également une marche à suivre à cet égard.

Le rapport rappelle l'objectif stratégique de partenariat et de mobilisation des ressources du Plan d'action et des Résolutions de la CMDT-17: faciliter, développer et renforcer la collaboration avec le plus large éventail possible de partenaires des pays développés comme des pays en développement pour mobiliser des ressources afin de mettre en œuvre les programmes et les initiatives régionales et de tirer parti des répercussions des activités du BDT.

Le rapport présente les résultats obtenus en 2019, en particulier les ressources financières mobilisées et les partenaires avec lesquels le BDT a conclu des accords officiels de nature financière et non financière. Il contient également une analyse des partenaires de financement du BDT et de son travail avec les partenaires, en mettant particulièrement l'accent sur les institutions des Nations Unies.

En ce qui concerne la voie à suivre, le rapport décrit les efforts déployés pour renforcer la mobilisation des ressources et l'établissement de partenariats, par exemple l'engagement en cours d'un cabinet de conseil chargé d'élaborer une stratégie et un plan de mobilisation des ressources solides et tournés vers l'avenir, ainsi que le recrutement d'un conseiller principal pour la mobilisation des ressources et la participation des parties prenantes. Le rapport conclut en engageant le BDT à continuer d'entretenir ses relations avec les partenaires existants, tout en associant de nouveaux partenaires pour soutenir la mise en œuvre des programmes de la CMDT‑17 et des initiatives régionales aux niveaux mondial, régional et national.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec intérêt et satisfaction, reconnaissant l'importance du partenariat et de la mobilisation des ressources pour mettre en œuvre les programmes de la CMDT-17 et les initiatives régionales. Le GCDT a soutenu le projet de la Directrice du BDT d'engager un cabinet de conseil et un conseiller principal à cette fin, et de fournir une formation et un renforcement des capacités du personnel du BDT en matière de mobilisation des ressources. |

Le [Document 11](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0011/) donne un aperçu de l'évolution de la composition de l'UIT-D ainsi que des initiatives et mesures à mettre en œuvre pour renforcer la composition de l'UIT-D conformément aux résultats de la CMDT-17 et de la PP-18. Les objectifs stratégiques mis en évidence dans le document comprennent des efforts de sensibilisation pour amener de nouvelles entités à adhérer en tant que Membres de Secteur, Associés, petites et moyennes entreprises et établissements universitaires ainsi que des efforts pour renforcer les plates-formes et les outils permettant la participation et la fidélisation des Membres et des Associés du Secteur de l'UIT-D ou des établissements universitaires actuels participant aux travaux de ce Secteur.

Le [Document d'information 13](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-INF-0013/) a également été présenté par le Président de la Réunion des directeurs de la réglementation dans le secteur privé (CRO), qui avait pris l'initiative de rédiger le mandat du Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement et des directeurs de la réglementation du secteur privé (IAGDI-CRO). Ce mandat est destiné à guider le travail des Membres de l'UIT-D dans le secteur privé, les entreprises, les associations et les établissements universitaires et a appelé à une participation accrue des Membres aux travaux de l'IAGDI-CRO.

Les participants ont été impressionnés par la croissance du nombre d'établissement universitaires au sein de l'UIT (de 25 en 2011 à 163 en 2020) et ont demandé une explication quant au changement du nombre de Membres du Secteur (de 316 en 2009 à 307 en 2020).

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note des deux rapports avec satisfaction et intérêt. En particulier, le GCDT a pris note des stratégies qui ont été adoptées pour accroître la sensibilisation et la mobilisation des membres, comme la vente croisée entre les Secteurs de l'UIT, la diversification vers de nouveaux secteurs d'activité, le marketing numérique pour renforcer la recherche de nouveaux membres et la fidélisation des membres actuels en les faisant participer aux activités et manifestations de l'UIT-D. Le secrétariat et la Directrice du BDT ont fourni des informations supplémentaires sur les facteurs qui influent sur la diminution du nombre de Membres des Secteurs, comme les regroupements dans le secteur privé, la situation économique, l'incapacité de certains membres à payer les cotisations annuelles, les retards des états Membres à donner leur approbation et les décisions de certains Membres de Secteur de passer aux catégories de d'Associés ou d'établissements universitaires.Les pays développés ont été encouragés à participer aux réunions des Commissions d'études du Secteur, car au début de l'année 2020, il y avait trop peu de participants de ces pays. |

# 14 Rapport du Président du Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI)

Le [Document 27](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0027/) traite des travaux entrepris par le Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI) depuis la dernière réunion du GCDT. Ce Groupe a été établi en application de la Résolution 40, adoptée par la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2010 (CMDT-10) et modifiée par la CMDT-17, en vue de donner des avis au Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) sur les questions liées au renforcement des capacités.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du rapport avec satisfaction et a félicité le GCBI pour les excellents travaux qu'il a menés. Le GCDT a souligné la place importante accordée au renforcement des capacités dans les activités du BDT en tant que priorité de quatre des cinq régions, comme le montrent les initiatives régionales. |

# 15 Stratégie de l'UIT-D pour la jeunesse

Par le [Document 16](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0016/), le GCDT a reçu des informations selon lesquelles on comptait actuellement 1,8 milliard de jeunes à l'échelle mondiale, dont près de 90% vivaient dans des pays en développement. Dans un grand nombre de pays développés et de pays en développement, les jeunes (de 15 à 24 ans), en particulier les filles et les jeunes femmes, sont confrontés de manière disproportionnée à la pauvreté et au chômage. Les TIC sont des moyens qui permettent aux jeunes femmes et aux jeunes hommes de contribuer et de participer activement à leur développement économique et social et d'en tirer parti. Connectés les uns aux autres comme jamais auparavant, les jeunes veulent apporter leur contribution à leur communauté, proposer des solutions innovantes et promouvoir le progrès social ainsi que le changement.

Le BDT a fait rapport sur sa stratégie, grâce à laquelle il entend rendre les jeunes capables d'utiliser les technologies numériques, qui permettent d'accélérer la réalisation des 17 ODD. Les objectifs stratégiques seront centrés sur la réduction des disparités numériques parmi les jeunes du monde entier et sur les moyens propres à garantir leur participation aux activités de l'UIT en tant qu'acteurs essentiels de l'exécution du Programme 2030. Le BDT propose de mettre en œuvre une stratégie globale en vue de la CMDT-21 et au-delà, stratégie axée de près sur l'idée maîtresse et les objectifs de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse à l'horizon 2030 et liée à la Résolution 200 de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT. Cette stratégie vise notamment à intégrer la mobilisation des jeunes, encourager la participation des jeunes, promouvoir les politiques en matière de TIC relatives aux jeunes, instaurer un dialogue à intervalles réguliers avec eux et tenir compte des préoccupations relatives aux jeunes dans la mise en œuvre du plan stratégique général de l'UIT.

Dans cette optique, les activités et initiatives proposées dans la stratégie pour la jeunesse sont axées sur trois domaines d'action:

AUTONOMISATION DES JEUNES: Favoriser l'autonomisation des jeunes en créant une communauté de jeunes dirigeants.

MOBILISATION DES JEUNES: Rassembler les jeunes pour qu'ils collaborent avec l'UIT et ses membres.

PARTICIPATION: Favoriser le dialogue avec les jeunes et la participation des jeunes aux activités et processus décisionnels de l'UIT.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec satisfaction du document et ses Membres s'y sont dits très attachés. Les participants ont suggéré de tenir compte des travaux menés en collaboration avec les autres Secteurs de l'UIT dans la stratégie, afin d'en faire éventuellement une initiative à l'échelle de l'Union, et de tenir systématiquement compte de la stratégie dans les différentes Résolutions du BDT. Ils ont en outre fait observer que la stratégie devrait faire cas des travaux actuellement menés à l'UIT concernant les filles et les jeunes femmes ainsi que les jeunes autochtones, afin que ces travaux trouvent un retentissement national et régional, et que la mise en œuvre de la stratégie devrait être concertée à l'échelle du système des Nations Unies. On a pris note de l'importance de l'accessibilité économique des dispositifs, de l'accès et de la connectivité pour les jeunes, ainsi que des compétences numériques nécessaires pour utiliser les technologies de manière constructive. Le GCDT a encouragé le BDT à collaborer étroitement avec les bureaux régionaux pour assurer la coordination et une bonne mise en œuvre. |

# 16 Contribution aux travaux du Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG-RTI)

Le [Document 9](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0009/) présente les progrès accomplis par le Groupe EG-RTI et décrit les principaux produits issus des deux réunions organisées les 16 et 17 septembre 2019 et les 12 et 13 février 2020. Il importe de souligner la note du Président du Groupe EG-RTI invitant les Directeurs des Bureaux à demander l'avis du groupe consultatif de leur Secteur respectif pour contribuer aux travaux du Groupe EG-RTI, envoyée en application de la Résolution 146 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires sur l'examen et la révision périodiques du Règlement des télécommunications internationales et de la Résolution 1379 du Conseil de l'UIT sur le même sujet.

Le Groupe EG-RTI procède actuellement à un examen au cas par cas des dispositions du Règlement à l'aide du "Tableau d'examen" qui a été approuvé. En février 2020, 44 dispositions du préambule et des Articles 1 à 4 avaient été examinés. Le Tableau d'examen rend compte des débats du Groupe concernant: 1) l'applicabilité pour ce qui est de favoriser la fourniture et le développement des réseaux et des services; 2) la souplesse pour tenir compte des nouvelles tendances et des nouveaux problèmes qui se font jour en ce qui concerne le RTI; 3) le résumé des résultats des débats, sur la base des points 1) et 2) ci-dessus. Le Tableau d'examen actualisé figure dans le Document [EG-ITRs-2/DL/2](https://www.itu.int/md/S20-EGITR2-200212-DL-0002/en), qui présente en outre le programme de travail du Groupe EG‑RTI, notamment sa prochaine réunion, prévue les 17 et 18 septembre 2020.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du rapport et suivra les progrès accomplis par le Groupe d'experts sur le RTI. |

# 17 État d'avancement de l'étude de faisabilité sur la création d'un institut de formation de l'UIT

Le[Document 26](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0026/) donne l'état d'avancement de l'étude de faisabilité sur la création d'un institut de formation de l'UIT. À sa session de juin 2019, le Conseil de l'UIT a chargé le Directeur du BDT "de procéder à une analyse et à un examen approfondis des activités de formation et de renforcement des capacités actuellement menées par le Groupe sur les initiatives relatives au renforcement des capacités, l'Académie de l'UIT et les centres d'excellence, et de faire rapport à la session de 2020 du Conseil sur les résultats de l'étude et la création possible d'un institut de renforcement des capacités à l'UIT".

Suivant les instructions du Conseil susmentionnées, l'UIT a défini le champ d'application de l'étude de faisabilité. Celle-ci consistera à examiner les activités de renforcement des capacités actuellement menées par l'UIT dans les trois Bureaux, recenser les lacunes existantes et les domaines où des progrès doivent être faits, évaluer la demande concernant la création d'un institut de formation, déterminer les crédits budgétaires nécessaires, envisager les autres solutions possibles et formuler des recommandations sur la marche à suivre.

L'étude sera menée à bien par un cabinet de conseil indépendant. L'UIT a publié une Demande de propositions début 2020. Cinq propositions ont été reçues et un prestataire a été choisi. Les travaux débuteront en juin 2020 et se poursuivront durant une période de quatre à cinq mois.

|  |
| --- |
| Le GCDT a noté avec satisfaction les mesures prises par la Directrice pour donner suite aux instructions du Conseil concernant la création d'un institut de renforcement des capacités de l'UIT. |

# 18 Rapport sur la gestion axée sur les résultats

Le [Document 28](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0028/) indique qu'en 2019, le BDT a entamé une refonte complète de sa mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats, afin que l'UIT-D soit à même de relever les défis que pose un environnement du développement en évolution rapide et qu'il soit "en adéquation avec sa mission".

L'application d'une méthode de gestion axée sur les résultats à l'échelle du BDT est un gage de solidité, de cohérence et d'uniformité dans un environnement du développement en évolution rapide. Une étude de référence, conduite en 2019, a révélé que les programmes de travail du BDT manquaient de cohérence et qu'ils étaient mis en œuvre de manière cloisonnée: les initiatives régionales ne tiraient pas parti des possibilités offertes par un changement d'échelle et des ressources pouvant être mobilisées; il était en outre difficile de suivre les résultats obtenus et de communiquer des informations sur les réalisations; le rôle joué par le BDT dans le développement des TIC n'était pas suffisamment bien perçu par d'autres organisations internationales de premier plan et les États Membres.

L'application d'une méthode de gestion axée sur les résultats induit notamment les changements importants suivants:

− L'adoption d'une approche fondée sur les priorités thématiques définies dans les programmes du Plan d'action de Buenos Aires.

− L'adoption d'une approche globale fondée sur les programmes qui utilise toutes les ressources disponibles, quelle qu'en soit la source, par exemple des ressources tirées du budget du plan opérationnel, des projets, des initiatives régionales et des fonds d'affectation spéciale.

− La mise en place d'un nouveau processus décisionnel de délégation de pouvoirs et des ressources requises aux coordonnateurs des priorités thématiques et aux directeurs régionaux.

− La définition de partenariats, la mobilisation de ressources et l'adoption de stratégies de communication axées sur les résultats et de documents finals fondés sur les priorités stratégiques ainsi que l'application des théories du changement.

− La tenue de réunions d'examen trimestrielles pour suivre les progrès accomplis et adapter tous les éléments des programmes de travail, l'accent étant mis sur les indicateurs fondamentaux de performance SMART et la conduite d'une évaluation des risques opérationnels pour chaque priorité thématique. La première réunion d'examen trimestrielle a eu lieu la semaine du 4 mai 2020.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec intérêt et satisfaction, voit d'un œil favorable les progrès accomplis par le BDT dans l'application d'une méthode de gestion axée sur les résultats et attend avec intérêt les prochaines informations actualisées. La Directrice du BDT a précisé pendant la séance de questions-réponses que la mise en œuvre de la méthode de gestion axée sur les résultats était intégralement financée au moyen du budget de base du BDT, étant donné que cette responsabilité incombait à tous les fonctionnaires du BDT, et que les éventuels fonds supplémentaires étaient prélevés sur le budget du Bureau du Directeur du BDT. |

# 19 Activités liées au COVID-19

Le [Document 14](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0014/) donne un aperçu des activités menées par le BDT pour prêter assistance aux États Membres dans leur lutte contre le COVID-19 et pour les aider à faire face à la pression accrue exercée sur les réseaux de télécommunication/TIC.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance vitale et notre utilisation massive des TIC et des réseaux de communication. Le BDT a lancé des initiatives pour fournir un appui aux membres, comme la plate-forme mondiale pour la résilience des réseaux, dont l'objectif est de faire en sorte que les réseaux et services de télécommunication demeurent sûrs et disponibles. D'autres initiatives portaient sur la mise à jour des lignes directrices de l'Union relatives aux plans

nationaux sur les télécommunications d'urgence, la collaboration avec d'autres organismes et associations, notamment la Commission sur le large bande, et la coopération entre l'UIT, la Banque mondiale, la GSMA et le Forum économique mondial dans le cadre de la crise liée au COVID-19.

|  |
| --- |
| Le GCDT a félicité le BDT pour sa réaction rapide face à la crise et pour avoir fourni des renseignements pertinents et utiles grâce auxquels les ressources de réseau ont été utilisées de façon efficace et sûre. Il a en outre pris note des efforts que font continuellement les commissions d'études de l'UIT-D pour faciliter les travaux que le BDT mène actuellement sur les questions liées au COVID-19 et s'est félicité de l'annonce de la mise en place de futurs projets d'assistance aux pays en développement financés par les États Membres. De nombreux membres ont proposé leur aide et ont dit vouloir contribuer aux efforts du BDT en utilisant la plate-forme pour faire connaître leurs propres initiatives. En dépit de la quantité de contributions mises en ligne sur la plate-forme, les membres ont demandé que certains documents soient traduits dans d'autres langues de l'Union et ont souligné qu'il fallait rassembler toutes les initiatives des Secteurs de l'UIT pour le Conseil. |

# 20 Calendrier des manifestations de l'UIT-D

Le [Document 15](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0015/) présente le calendrier des manifestations de l'UIT-D prévues pour 2020 et 2021.

Dans le [Document 33](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0033/), le **Bhoutan** note que l'UIT organise plusieurs manifestations de haut niveau et qu'il faudra peut-être réduire le nombre de ces manifestations. En outre, l'UIT organise pratiquement tous les jours des manifestations qui ont lieu pour la plupart à Genève ou dans d'autres villes d'Europe, ce qui fait peser une charge financière considérable sur les ressources limitées pour de nombreux pays, en particulier les pays en développement. Le Bhoutan propose que certaines de ces réunions soient organisées dans les régions.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note de la teneur de ces documents avec intérêt. Pour ce qui est du calendrier des manifestations de l'UIT-D, il a noté qu'il importait de ne pas organiser deux grandes manifestations de l'UIT la même année calendaire. |

# 21 Divers

Le [Document 47](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0047/) fournit des informations actualisées sur la tenue en 2020 de la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC qui, malgré la pandémie de COVID-19, a rassemblé un nombre considérable de gouvernements, d'organisations de la société civile, d'entreprises et d'institutions publiques du monde entier dans le but de mettre en avant les possibilités qu'offrent les technologies s'agissant de changer la vie des personnes. La Journée des jeunes filles dans le domaine des TIC est célébrée chaque année le 4ème jeudi d'avril. Cette année, le BDT a organisé trois manifestations pour marquer cette Journée:

− Un [**dialogue en ligne**](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Digital-Inclusion/Women-and-Girls/Girls-in-ICT-Portal/Pages/GirlsInICTDay/2020/default.aspx) avec des experts issus d'organismes publics, d'ONG, du monde universitaire et d'organisations internationales, qui ont échangé des propos éclairants sur le rôle des pouvoirs publics dans l'autonomisation des femmes à l'aide des technologies et l'importance des modèles auxquels s'identifier et des mentors. De nombreux participants ont pris part à ce dialogue très intéressant: 348 personnes ont posé toute une série de questions sur le rôle des TIC et l'autonomisation des jeunes femmes.

− [**Dans le cadre du Partenariat EQUALS, une conversation sur le média social Twitter**](https://twitter.com/search/?q=%28%23gendertechimpact&f=realtime) axée sur les "superhéros numériques" qui, partout dans le monde, servent de modèle auquel s'identifier et créent des programmes pour aider les jeunes filles à se lancer dans la carrière de leurs rêves dans le domaine des technologies. Le partenariat mondial EQUALS rassemble plus de 90 organisations résolues à réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès au numérique, les compétences et les postes à responsabilité sur la base des résultats d'études factuelles.

− [**Un tour du monde en 24 heures des temps forts des manifestations virtuelles organisées dans le cadre de la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC**](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Digital-Inclusion/Women-and-Girls/Girls-in-ICT-Portal/Pages/GirlsInICTDay/2020/24h-event.aspx), qui a permis de présenter 36 manifestations coordonnées dans 25 pays par des acteurs issus d'organismes publics, du secteur privé, du milieu universitaire et de la société civile. Faits et chiffres marquants:

• La manifestation a rassemblé 45 496 participantes (femmes et jeunes filles).

• Nombre de consultations du dialogue en direct sur Twitter: 937 400.

• Le hashtag #GirlsinICT a été utilisé sur TikTok par des personnes du monde entier et les vidéos mises en ligne sur la plate-forme avec ce hashtag ont été vues plus de 21 millions de fois.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note de la teneur du rapport avec intérêt et satisfaction. Il a dit soutenir cette initiative mondiale et a remercié le BDT d'avoir aidé toutes les parties prenantes à célébrer la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC de manière virtuelle, à inciter les filles et les jeunes femmes à étudier et travailler dans les disciplines STEM et à mettre à profit les possibilités offertes par les technologies numériques, en dépit des restrictions dues à la crise sanitaire mondiale actuelle liée au COVID-19. Il a admis qu'il importait de nouer de vastes partenariats et une collaboration avec les organismes publics, la société civile, les établissements universitaires et le secteur privé et que les jeunes filles participent activement et se mobilisent dans le cadre du Sommet pour la jeunesse de la CMDT-21. |

Le [Document 48](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0048/) donne des informations actualisées sur la révision des Lignes directrices sur la protection en ligne des enfants conformément à la décision de la Conférence de plénipotentiaires de 2018.

Un groupe de travail multi-parties prenantes composé de plus de 50 organisations et experts individuels a examiné les [Lignes directrices sur la protection en ligne des enfants](https://www.itu.int/en/cop/Pages/guidelines.aspx) publiées pour la première fois en 2009. Les principales modifications apportées dans la version de 2020 des Lignes directrices portent sur la nécessité de tenir compte en particulier des technologies nouvelles et émergentes et de la situation unique des enfants handicapés. Les Lignes directrices seront publiées fin juin 2020 et seront disponibles sur le nouveau [site web](https://www.itu.int/en/ITU-D/Cybersecurity/Pages/COP.aspx) dédié à cette thématique. Il est également prévu de mener une campagne de sensibilisation des plus jeunes sur les médias sociaux.

Le BDT a affirmé que l'UIT encourageait ses membres à participer et à concourir à la mise en œuvre des Lignes directrices sur la protection en ligne des enfants en prenant des mesures concrètes et axées sur les résultats pour accélérer l'élaboration et l'adoption de stratégies nationales solides en matière de protection en ligne des enfants, mettre au point des plans

d'action de portée générale à l'intention des pouvoirs publics, perfectionner les mesures et outils de sécurité en ligne à l'usage des entreprises et renforcer les capacités en matière de formation numérique, afin d'autonomiser enfants et parents à l'échelle locale et mondiale.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec satisfaction et s'est félicité de la participation des États Membres au processus d'examen des Lignes directrices sur la protection en ligne des enfants en 2020.Le GCDT a encouragé tous les États Membres à prendre note de la teneur des Lignes directrices. |

Le [Document 49](https://www.itu.int/md/D18-TDAG25.2-C-0049/) présente le projet de l'UIT et de l'UNICEF sur la connectivité dans les écoles, également connu sous le nom d'initiative "GIGA", lancé lors de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2019. Étant donné que quelque 3,7 milliards de personnes, dont 360 millions de jeunes, n'ont pas accès à l'Internet, l'initiative GIGA vise à fournir une connectivité dans les écoles du monde entier. Elle vise également à accélérer l'accès des jeunes aux ressources éducatives et aux possibilités qui se présentent. Elle sert en outre de plate-forme en vue de définir les grandes lignes de l'infrastructure nécessaire pour fournir une connectivité numérique dans tout un pays, au profit de toutes les communautés et de toute la population. Les écoles permettent de faire le point sur la demande de connectivité, de formation et de connexion.

L'initiative GIGA joue un rôle fondamental pour le Programme Connect 2030 de l'UIT, en particulier l'objectif 1 relatif à la croissance et l'objectif 2 relatif à l'inclusion. Elle est directement liée aux cibles du SMSI sur le raccordement des universités, des facultés et des écoles à l'Internet. Elle est aussi directement liée à de nombreuses initiatives régionales en Afrique, dans les Amériques, dans les États arabes, en Asie‑Pacifique, dans la Communauté des États indépendants et en Europe.

|  |
| --- |
| Le GCDT a noté le document avec intérêt et satisfaction et voit d'un bon œil les progrès accomplis dans le cadre de l'initiative GIGA. Le Rwanda, le Kazakhstan et les États-Unis ont dit soutenir l'initiative GIGA et se sont félicités de leur participation respective en tant que pays coordonnateur pour l'Afrique, pays coordonnateur pour l'Asie centrale et fournisseur de l'assistance technique. Des États Membres ont dit vouloir en savoir davantage sur l'initiative GIGA et le BDT fera le nécessaire à cet égard. |

**Annex 1**

|  |  |
| --- | --- |
| **Telecommunication DevelopmentAdvisory Group (TDAG)****25th Meeting, Geneva, 2-5 June 2020** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Document TDAG-20/DT/4-E** |
|  | **26 May 2020** |
|  | **English only** |
| Chairperson, Telecommunications Development Advisory Group |
| TDAG SCOPE AND RESPONSIBILITIES, TDAG WEB DIALOGUES AND WTDC REFORM |
|  |
| **Summary:**This document provides a brief overview of TDAG and its scope of responsibilities, offers feedback related to the TDAG Web dialogues on WTDC reform, and recommends points to consider for TDAG 2021. The aim is to encourage TDAG to:* Consider its treatment of the Development Sector contribution to the ITU strategic and operational plans,
* Identify some consensus views on regional preparations for WTDC, and
* Consider all ideas and views proposed and establish appropriate groups to chart a way forward on both the administrative and development-oriented facets of the upcoming WTDC.

**References:**Resolution 208 (Rev Dubai 2018); Resolution 24 (Rev Dubai 2014); Resolution 1 (Rev Buenos Aires 2017); [TDAG-18/7(Rev.1)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0007/) (*TDAG's Scope and Working Methods*) |

**Introduction**

This assembly marks the third of four TDAG meetings in the 2018-2021 cycle, and is the first virtual advisory group meeting in the 28-year history of the ITU Development Sector. It is also the first TDAG meeting convened during a world-wide pandemic.

This document provides a brief overview of TDAG and its scope of responsibilities, offers feedback on the TDAG Web dialogues on World Telecommunication Development Conference (WTDC) reform for consideration at this meeting and related deliberations, and recommends points to consider for TDAG 2021.

Given the availability of a full four-year cycle, TDAG 2018 made the decision to constitute working groups to prepare for WTDC-21 at a time in closer proximity to the conference itself. As of June 2020, WTDC-21 is planned to take place in approximately 17 months in Addis Ababa, Ethiopia, from November 8 - 19, 2021. In addition to endorsing the draft operational plan, I would propose that TDAG 2020 establish its working group on the strategic plan, identify some consensus views on regional preparations for WTDC, and establish appropriate groups to chart a way forward on both the administrative and development-oriented facets of the upcoming WTDC.

**TDAG Scope and Responsibilities**

Acting through the Director, TDAG is charged with reviewing the relationship between the objectives in the ITU Strategic Plan and **budgetary appropriations available for activities,** especially the **programs and** **regional initiatives,** as well as the **current operational plan and the draft operational plan**that is presented to Council for approval. The rules also contemplate that TDAG will help **facilitate links** to the ITU Strategic Plan and the 4-year rolling operational plan, and offer advice on **work allocation**, **ITU-D working methods**, strategies and relations with **other related bodies** inside and outside of the ITU, the effectiveness of **study group questions** and **implementation of regional actions, initiatives and projects**.  Consistent with past practice, TDAG 2020 will be called upon to endorse the operational plan that will be presented to Council 2020.

The TDAG Bureau is appointed by the World Telecommunications Development Conference[[3]](#footnote-4) and is comprised of the Chairs of the ITU-D Study Groups, two Vice Chairs from each of the five regions, and the TDAG Chair. Each Bureau member has an area of interest, indicated here: <https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/Role-of-TDAG-Chairman-and-Vice-Chairmen.aspx>. TDAG Vice Chairs can engage both with membership and the regional and area offices within their respective regions to follow progress of the regional initiatives. Resolution 208 (Rev. Dubai 2018) of the Plenipotentiary conference further encourages Vice Chairs to “assume a leadership role in activities in order to ensure equitable distribution of the tasks and achieve greater involvement of Vice Chairs in the management and work of advisory [and] study groups.” I am fortunate to serve with the following Bureau members:

Ms Regina Fleur Assoumou Bessou, **Cote d'Ivoire** (Chair, Study Group 1)

Mr Ahmad Reza Sharafat, **Iran (Islamic Repubic of)** (Chair, Study Group 2)

Mr Christopher Kipkoech Kemei, **Kenya**

Mr Abdulkarim Ayopo Oloyede, **Nigeria**

Ms Amparo Arango Echeverri, **Dominican Republic**

Mr Al-ansari Almashakbeh, **Jordan**

Mr Tariq H Alamri, **Saudi Arabia**

Mr Kishore Babu GSC Yerraballa, **India**

Mr Nguyen Quy Quyen, **Viet Nam**

Mr Arseny Plossky, **Russian Federation**

Ms Aichurok Maralbek Kyzy, **Krgyz Republic**

Ms Blanca Gonzalez, **Spain**

Mr Wim Rullens, **Netherlands**

**TDAG Web dialogues on WTDC reform**

The BDT Director and the entire team are to be commended for the extraordinary efforts underway to ensure that the BDT is fit for purpose and that WTDC will have an impact for and in developing countries, as they are the core constituency of this Sector. A WTDC measured by impact on these nations, particularly Least developed Countries (LDCs) and small island developing states (SIDS) is altogether necessary and appropriate. Without doubt, these efforts will prove to be successful, and will contribute to a better world for all countries.

While fully appreciating that TDAG will reach its decisions together and by consensus, I offer the following observations for consideration in these and related deliberations:

* Regional Preparatory Process. In addition to its chief responsibility to identify the specific circumstances and requests of all developing countries in the region, particularly LDCs and SIDs, this process gains even greater importance in addressing the time challenges associated with an evolving WTDC. Discussions have taken place suggesting that ITU-D should incorporate development-promoting events into a conference that, in its formal agenda, has historically been administrative and has consumed all the time allotted at the conference for those activities. If we approve this diligent work will be needed to produce and coordinate administrative outputs early.
* Since TDAG will review the ITU-D contribution of the ITU strategic plan, TDAG should consider whether to convene a working group for this purpose. TDAG-20 should arrive at a way forward for the following WTDC administrative outputs:
	+ goal(s) for streamlining resolutions, whether to undertake, and if so, the approach.
	+ guidance for membership on how to formulate regional initiatives (or priorities) for efficiency, execution and impact. *A targeted exercise could help membership frame regional priorities in ways that the BDT and other partners could better accommodate.*
	+ the purpose and anticipated impact of a Declaration; suggest time-efficient ways for its development.
* Given the contributions submitted and the web dialogues, TDAG-20 could also consider issues such as themes for WTDC-21, substantive, solutions-oriented discussions and events at the conference (e.g., workshops, youth, private sector members, new stakeholders) and securing of partnerships and donors for initiatives that increase affordable broadband connectivity in developing countries.

Based on the outcomes of these discussions, work could begin as agreed with appropriate timelines established by TDAG. A coordination framework could be established for any separate objectives and workstreams identified related to WTDC-21.

**Considerations for TDAG 2021**

TDAG 2021 will be the final meeting before the WTDC and historically the meeting has been scheduled for a longer period than those preceding. Regardless of length, and in addition to standing agenda items, it will be important to have sufficient time on the agenda:

* to review preparations for TDAG's report to WTDC;
* to consider and endorse an expected submission from the Study Group Chairs on revisions, recommendations, or other dispositions of study questions and working methods;
* to consider and advise on any recommendations on the strategic plan, operational plans and WTDC-21 Declaration, and regional reports;
* to consider and endorse outcomes from TDAG innovation/working groups;
* for membership to collaborate with each other, formally and informally, bilaterally and inter-regionally;
* for membership, particularly Vice Chairs, to engage formally and informally with representatives from the regional and area offices in line with the Rules of Procedure.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Une fois désigné, le Vice-Président représentant la région des Amériques, M. Nicolás Karavaski, a exprimé son engagement à ne ménager aucun effort pour favoriser le développement des TIC au profit de tous les peuples du monde, en Argentine et dans la région des Amériques. [↑](#footnote-ref-2)
2. *Voir* l'Annexe 1. [↑](#footnote-ref-3)
3. Substitutions are nominated by their Administrations and approved by membership at TDAG. [↑](#footnote-ref-4)